LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 42 Saint-Boniface, du 30 janvier au 5 février 1987

l'événement

Une réponse juridique est probable dès cette année

Gestion scolaire: La voie rapide

Sauvé du feu

Dorénavant, il faudra se rendre au Musée de Saint-Boniface pour visiter la maison Lévêque.

Incendié vers les trois heures du matin, le dimanche 25 janvier, l'édifice de deux étages construit durant les années 1870 avait perdu sa désignation historique l'automne dernier.

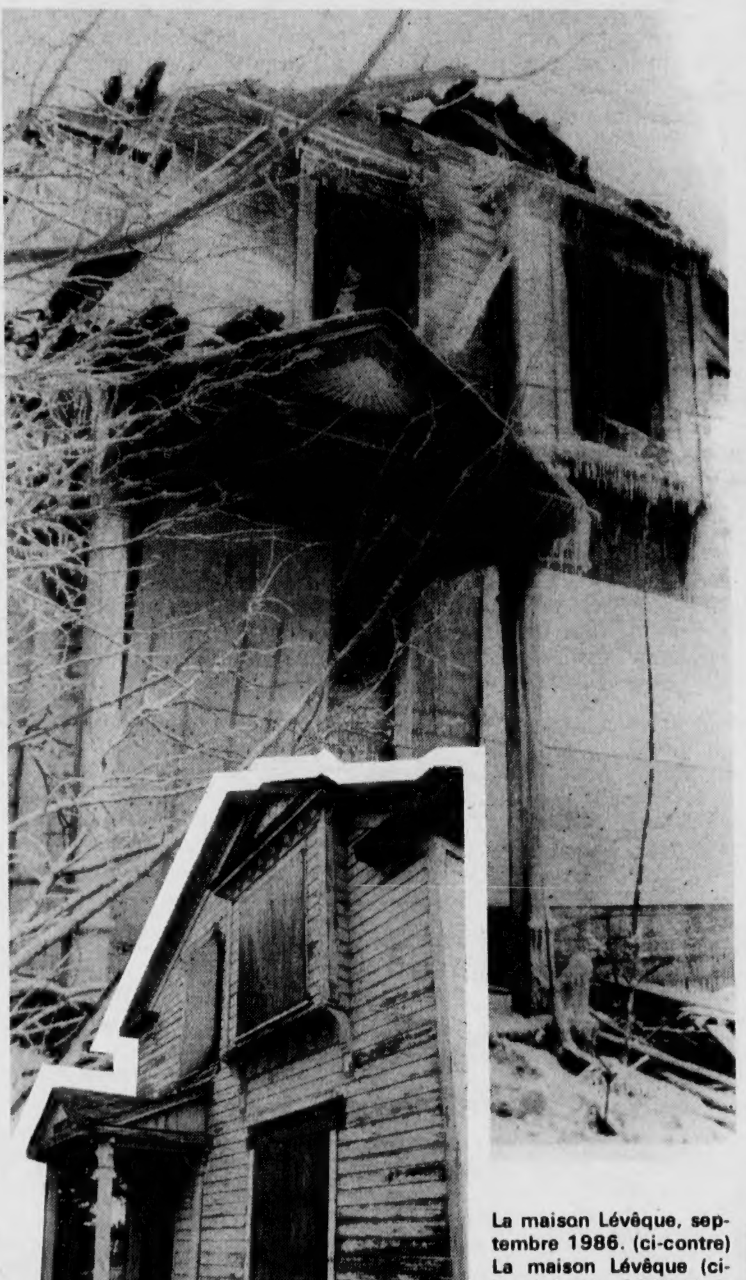
«Heureusement, lorsque le Comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital a décidé que la maison devait être déménagée de son site, on s'est empressé de sortir la finition et la boiserie de l'intérieur pour reconstituer une chambre d'époque au Musée», a expliqué Maurice Prince, le directeur du Musée de Saint-Boniface.

«On a sauvé les encadrements, même les planches de finition du plancher, ajoute le patron de l'ancien couvent des Soeurs Grises. Un certain pourcentage de la boiserie, les portes, les charnières et les bordures avaient déjà été enlevés au cours des dix dernières années.

«Mais on a sauvé assez de garniture, de finition pour reconstruire une chambre d'époque dans le Musée. Et bien sûr, ces pièces-là seront identifiées comme venant de la maison Lévêque lorsqu'elles seront exposées au Musée.»

La Maison Lévêque, construite en 1877 au 729, rue Saint-Joseph, était demeurée dans la famille Lévêque jusqu'en 1978, lorsqu'elle est devenue la propriété de la ville de Winnipeg.

L.C.



La maison Lévêque, septembre 1986. (ci-contre) La maison Lévêque (ci-haut), janvier 1987. Trois heures du matin, -30°C. Un incendie qui arrange pas mal de monde, surtout la ville de Winnipeg qui avait rayé la bâtisse de sa liste d'édifices historiques...

3 grands pour le 18e Festival

Trois grandes vedettes animeront la scène du Rendez-Vous lors du 18e Festival du Voyageur: Marie-Claire Séguin, Zachary Richard et Edith Butler.

En effet, c'est les quatre coins de la francophonie nord-américaine qui se rencontrent au Festival édition 87 à la mi-février.

La chanteuse québécoise **Marie-Claire Séguin**, qui prendra la scène du Rendez-Vous le lundi 16 février à 20h30, nous arrive sur le souffle de son dernier disque «Minuit et quart». Les Winnipégois ont pu apprécier Marie-Claire Séguin en 1984 au Festival des Femmes de Winnipeg.

Le mardi 17 février, à 20h30, place aux rythmes zydeco, avec l'ambassadeur cajun par excellence, **Zachary Richard**. Le public manitobain peut s'attendre à une musique endiablée de ce grand showman de la Louisiane.

Et finalement, la pièce de résistance. **Edith Butler** donnera deux spectacles le samedi 21 février, à 14h et à 20h30.



Véronique Béliveau a fait un saut à Winnipeg pour promouvoir son nouveau 45 tours. Daniel Tougas l'a rencontrée. **Voir en pages 10 et 11.**

Il ne serait pas trop exagéré de dire, avec les organisateurs du Festival, que «Edith Butler, c'est un festival en soi!»

D.T.

Les billets pour tous ces spectacles sont disponibles dès maintenant aux bureaux du Festival au 768, avenue Taché.

5 grands principes pour La Liberté

VOIR PAGE 24

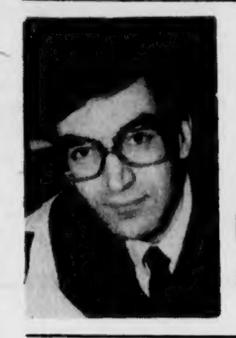
Qui aura le dernier mot dans l'avenir du Vieux St-Boniface?

S'il y a une chose qu'on retient du Sommet du logement organisé par l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, c'est qu'habiter ce quartier winnipégois, c'est une job à plein temps.

Et que ça va demeurer ainsi pour un bon nombre d'années encore.

Le but du Sommet du logement qui a rassemblé quelque 113 participant(e)s samedi 24 janvier n'était pas de résoudre tous les problèmes du quartier, a expliqué Lucien Loiselle, président de l'Association des résidants. Mais plutôt de réunir tous les intéressés et les intérêts du Vieux Saint-Boniface.

«Dans le fond, on a atteint notre objectif de partager l'information, avance le président de l'Association. Il y avait tellement de mésinformations possibles qui circulaient, qu'il fallait tirer les choses au clair. Le Sommet a au moins permis



Lucien Chaput

d'avoir ces informations.»

«Le Vieux Saint-Boniface a une réputation négative, une réputation de coin délabré, abandonné, avec un mélange résidentiel et industriel qui ne se prête pas à un quartier résidentiel. C'est un coin défavorisé, mais un coin avec beaucoup de potentiel.»

Ce potentiel, c'est la proximité de ce quartier du centre-ville de Winnipeg. C'est aussi les berges riveraines qui le baignent de trois côtés: à l'est, à l'ouest et au nord.

C'est enfin le terrain vacant (*Supercrete, le terrain au nord de la voie ferrée*) prêt à être développé et le terrain qui deviendra vacant lorsque les industries (*Modern Dairies, Scott Screen and Glass*) déménageront.

Le problème, c'est que tout le monde n'est pas d'accord sur le genre de développement dont a besoin le Vieux Saint-Boniface. Pour les habitants du quartier, il est impératif que l'aspect quartier résidentiel à maisons unifamiliales soit conservé.

Habiter le nord c'est une vraie job!

Pour les développeurs, ce sont plutôt les forces du marché qui décident de ce qui va être construit dans l'avenir. «À travers les années, le quartier au nord du boulevard Provencher a toujours été perçu comme une région à hauts risques qui ne pouvait pas rapporter un gros profit sur l'investissement», a expliqué Bruce MacLeod, de Voyageurs Developments, la compagnie qui veut développer le terrain Supercrete.

«Il est fort probable qu'il y ait une forte demande pour des maisons unifamiliales dans le quartier, a ajouté le développeur. Mais la question qu'il faut poser est celle-ci: est-ce que le développement va être viable? Quelle grandeur de lot faudrait-il pour que le projet soit viable, et pour que les maisons soient toujours achetables?»

Les mêmes arguments sont valables pour le terrain au nord de la voie ferrée, a affirmé Alain Hogue, qui veut construire des condominiums dans ce coin du Vieux Saint-Boniface. Les coûts de développement seraient trop élevés pour que ce soit autre chose qu'un développement multifamilial.

Que compte faire l'Association des résidants maintenant que tous les intéressés connaissent leur bottom-line respective? «L'Association des résidants va donner un suivi au Sommet, affirme Lucien Loiselle, avec la publication des actes du Sommet et en préparant un vidéo des présentations qui pourrait servir pour des rencontres d'information et d'ateliers.»

«L'Association devra aussi organiser d'autres genres de rencontres, pour voir s'il y a lieu de mettre sur pied une société de développement pour le quartier, un peu comme celle mise sur pied par le projet CORE au nord de l'avenue Portage».

«L'Association travaille aussi avec un groupe de sept élèves en urbanisme de l'Université du Manitoba pour préparer un plan d'aménagement pour le terrain au nord de la voie ferrée. On est tanné de réagir. Il faut passer au concret. Il faut que la communauté prenne en main sa propre destinée.»

Du travail pour les cinq prochaines années peut-être? Comme l'a résumé au Sommet un haut fonctionnaire de la ville de Winnipeg: «C'est de la job que d'être un résidant d'un quartier qui subit beaucoup de pressions pour qu'il se développe...»



Léo Duguay, député de Saint-Boniface, donnant une leçon en économie lors du Sommet du logement, samedi 24 janvier. Le rôle du gouvernement fédéral dans le développement de Saint-Boniface? Maintenir des taux d'intérêt abordables...



Une poignée des quelques 113 participant(e)s au Sommet du logement, samedi 24 janvier. «Il ne peut pas y avoir de progrès sans coûts», a laissé savoir l'avocat Alain Hogue, un développeur qui s'intéresse beaucoup au Vieux Saint-Boniface.

Pour mordre, ça prend des dents!

C'est en principe au début du mois de mars que l'on saura une fois pour toutes si les belles envolées de Brian Mulroney au sujet du bilinguisme n'étaient pas juste des paroles en l'air.

Parce que début mars, le Secrétaire d'État, David Crombie, va déposer en Chambre un projet de loi pour réviser la Loi sur les langues officielles de 1969.

C'est cette fameuse Loi, tant honnie par les Fred Cleverley de ce monde (*), qui a mis le français sur un pied d'égalité avec l'anglais dans les organismes et les institutions qui relèvent du Fédéral.

Il est évidemment bien inutile de s'attarder sur le gouffre qui sépare les principes théoriques de la réalité. Il est sûrement beaucoup plus positif de parler des immenses progrès qui ont été accomplis durant les 18 dernières années.

Mais il est encore plus important de souligner la nécessité, tout spécialement pour les francophones hors Québec, d'accélérer la bilinguisation du Fédéral. Notamment dans le domaine des services actifs. De manière à ne plus être obligé de se demander: «Si je lui demande un timbre en français, il va me comprendre ou me regarder de travers??»

Les réticences de certains ministères et sociétés de la Couronne à se bilinguiser sont quasi-légendaires. Il suffit de penser aux rapports annuels du Commissaire aux langues officielles, qui pointe du doigt les plus récalcitrants. Ça fait bien longtemps que le Commissaire aux langues officielles manque de vocabulaire pour marquer son indignation.

ÉDITORIAL

L'affaire, c'est qu'il ne peut rien faire pour réparer les inégalités, le Commissaire. Lui, c'est le chien de garde de la Loi, pas le redresseur de torts. C'est bien connu: chien qui aboie ne mord pas.

Non pas qu'il n'aimerait pas mordre, D'Iberville Fortier. Mais sans dents, hein? La nouvelle Loi va-t-elle lui donner quelques moyens pour mettre au pas ceux qui trainent les pieds?

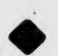
Pas sûr.

La rumeur veut en effet que le gouvernement en est déjà rendu à la 7e ou 8e ébauche du projet de loi. Il parait que la gestation est particulièrement pénible, l'explication la plus courante étant que certains députés conservateurs trouvent qu'il y a déjà assez de bilinguisme, merci.

Maintenant, évidemment, on va attendre les détails avant de se choquer. Le Premier ministre semble avoir suffisamment de problèmes de crédibilité pour ne pas mettre en doute sa volonté de consolider le bilinguisme au pays.

Surtout qu'à l'heure où l'immersion commence à diplômer des anglophones fonctionnels dans les deux langues, il devrait y avoir de moins en moins de problèmes à trouver du monde compétent.

Bernard BOCQUEL



PS. La Loi de 1969 stipule, entre autres, que vous avez le droit d'en savoir plus long sur les services gouvernementaux dans la langue de votre choix.

Au Manitoba, ça veut dire que le gouvernement doit se servir de La Liberté pour annoncer programmes et services. Au fil des années, il l'a fait de plus en plus. Au prix de terribles efforts de lobby, trop souvent à recommencer.

Le gouvernement sait pertinemment que pour La Liberté et les journaux publiés en situation minoritaire, l'annonce du Fédéral offre un apport financier appréciable.

Tout ça pour dire que nous espérons que le futur projet de loi *obligera* les ministères et les organismes fédéraux à respecter les droits des francophones hors Québec.

Parce que la vingtaine de journaux hors Québec est tannée, tannée de devoir se plaindre pour obtenir ce qu'un Free Press, par exemple, obtient d'office.

Les hebdos hors Québec ne veulent plus être à la merci de fonctionnaires. Point final.



(*) *Le chroniqueur anti du Free Press vient justement de récidiver pas plus tard que lundi 26 sous un titre évocateur: «Bilingual armed forces are a needless expense».*

À le lire, il ne fait plus de doute que le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, est l'anti-Canadien nº1.

Reading the latest reports by the commissioner of official languages in Canada, D'Iberville Fortier, is enough to make many Canadians wonder how in the world our ancestors managed, for nearly a century, to build a country whose economy was strong, whose government was businesslike and whose future was so bright without the advantages of the Official Languages Act, and the various interpretations of its requirements as they apply to federal departments of government and federal Crown corporations.

Closer reading of the reports will make many Canadians wonder how in the world we will manage to survive as a country at all if the Official Languages Act is allowed to grow like Topsy through the interpretations of people like Fortier, coupled with the fear these interpretations apparently create in the heads of senior bureaucrats and Crown corporation executives.

Pour agiter de pareils vieux démons, peut-on en conclure que Fred Cleverley s'inquiète des velléités réformatrices de ses amis conservateurs? On tremble pour lui.

CAYOUCHE



Il faut poursuivre la magie

Cette fois, j'ai décidé que je ne me laisserai plus avoir par l'esprit conventionnel de Noël. J'en frémis encore en pensant à toutes les contraintes que ça occassionne. Surtout que le scénario est tellement classique...

Début décembre, branle-bas du combat, aie...! Le temps des Fêtes arrive à grand pas. Course effrénée dans les magasins avec une liste qui n'en finit plus. Je peste contre ce temps de l'année qui est, à mon goût, devenu puis-je dire «commercial» et qui nous laisse presque épuisés, les poches vides et pour ma part, plus du tout le coeur à la fête.

En toute liberté

Ouf! enfin tout est prêt, victuailles, ambiance, maison qui reluit comme un sou neuf. J'en ai presque oublié le sens réel de ces réjouissances.

Consolations! La famille, ceux que j'aime, arrivent d'au loin. Il me semble que l'on ne s'est pas vu depuis des siècles; embrassades, joie d'être à nouveau tous si bien ensemble. Et puis s'amènent les amis, amis très chers, quelquefois négligés, faute de temps, trop de boulot, tout va si vite. Soudainement, heureusement, la magie m'entraîne. Le temps s'arrête. Quelle joie de pouvoir prendre le temps de se parler vraiment, longuement, de s'éterniser devant un bon repas préparé avec soin, de profiter de la vie quoi! Hélas! Le temps file comme l'éclair. Tous s'en retournent à leurs occupations, au petit train-train quotidien. On se promet de se revoir très bientôt, de se téléphoner.

Début janvier, coup de cafard. La routine nous guette, travail, course contre la montre, plus de temps ou si peu. Moi qui depuis belle lurette, ne prenais plus, selon la coutume, de résolutions du Nouvel An, car c'est si facile d'oublier ou de trouver des excuses pour ne pas... Et bien, cette année je déroge à ma règle. Je m'engage solennellement à prendre le temps et à donner du temps à ceux que j'aime. Plus de contrainte de décembre. Toute l'année sera propice à festoyer, à se réjouir et cela sans course folle dans les magasins.

Faut-il se limiter à ces deux ou trois semaines du temps des Fêtes. Certes non!

Un autre Noël en juillet... Pourquoi pas? Oui si l'on veut poursuivre la magie.

Si vous aussi vous partagez ma façon de voir les choses, ou si au contraire vous n'êtes pas d'accord, n'hésitez pas à m'écrire.

Joanne BRIEN

En toute liberté

Vous cherchez des pistes pour régler des problèmes personnels? Écrivez-moi à:
En toute liberté
a/s La Liberté
C.P. 190 R2H 3B4
(Les lettres peuvent être anonymes et de toute façon la confidentialité sera respectée).

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT

Marius

Saint-Boniface. Fin de l'été 1985. Marius, le vieux chum de Charles Eugène Langlois (le mari de la «veuve» du 467, rue Jeanne d'Arc) s'est empressé de vérifier une cache secrète dans la cave de la Tourist en arrivant à Saint-Boniface. Mais le Fransaskois n'a rien trouvé. Et il ne peut plus demander des comptes à Louis Lambert, puisqu'il s'est tué dans un accident. Ah! si le curé de Ferland, l'abbé Morin, détective à ses heures, savait ça...

— Mais Marius tu viens d'arriver. T'as pas encore vu tout le monde. Il faut quand même rester jusqu'à dimanche.

Marie-Louise avait beau sortir toutes les techniques pour retenir son vieil ami, il partait. Il avait passé ses trois jours dans la paroisse Cathédrale et avait rempli le *quota* pour une autre année.

— T'es certain Marius? Tu vas nous manquer. Tu penses pas que tu serais mieux ici Marius? On pourrait te donner une chambre. Tu serais bien au 467 Jeanne d'Arc. On est proche de tout. Tu serais bien mieux ici qu'à Aneroid. Tu dois t'ennuyer là-bas?

— C'est chez-moi. On a quand même une école élementaire à Aneroid! D'accord Lee's café est fermé, mais je prends mon café à Ponteix. Et puis, de toute façon, penses-tu que l'archevêque de Saint-Boniface voudrait me voir dans les parages?

— C'était beau de te revoir. Le jour où tu voudras vivre ici, tu me le laisseras savoir. Ta chambre sera toujours là. Quand je pense à toutes ces années... Charles-Eugène doit bien nous regarder et se dire qu'on est drôle.

— Tu penses encore souvent à lui, eh?

— Avant sa mort, Louis Lambert venait souvent me poser des questions sur notre Charles-Eugène et ça me laissait souvent en larmes. Il voulait tout savoir, tu sais comment il était, Louis.

— Oui, Louis, c'est un des jeunes qui s'est toujours intéressé aux anciens...

— Des fois, je pense qu'il me cachait quelque chose. Juste par la façon qu'il posait ses questions. Mais tu sais comment il buvait beaucoup à la fin.

— Oui le Louis il aimait le whiskey. Mais c'était un bon homme. J'espère que ses enfants sont fiers de lui parce qu'ils devraient l'être. Il n'a pas toujours eu la vie facile le Louis.

— C'était ton préféré, eh Marius?

— Oui, venir à Saint-Boniface sans voir ni Charles-Eugène ni Louis, c'est pas facile. Au moins il y a toi, ma vielle barouette!

— Laisse-moi t'embrasser mon vieux coq. C'était bien de te revoir.

* * * * *

«Maudite mouche à m...» se disait Marius, assis à l'extrême droite dans la sixième rangée de l'église de Ferland. Il faisait frais là-dedans et tout le monde attendait impatiemment la prière eucharistique. Après elle, on avait toujours l'impression que le curé ne tarderait plus.

Comme toujours, la mouche attendrait jusqu'à la fin de la célébration avant de libérer Marius. Il y a certaines choses dans la vie qu'on ne peut pas contrôler.

— Et quel est le roi qui part en guerre contre un autre roi, et qui ne commence pas par s'asseoir pour voir s'il peut, avec dix mille hommes, affronter l'autre qui vient l'attaquer avec vingt mille? S'il ne le peut pas, il envoie, pendant que l'autre est encore loin, une délégation pour demander la paix. De même, celui d'entre vous qui ne renonce pas à tous ses biens, ne peut pas être mon disciple. Louange à toi, Seigneur...

Marius espérait que le mouvement collectif pour s'asseoir vers la fin de l'évangile permettrait à cet insecte volant de se choisir une autre victime. Pourquoi pas madame Chabot ou une autre de ces femmes qui portaient avec dignité tous ces parfums qu'on annonce à la TV? Pas de chance Marius. C'est toi qu'on veut ce matin, et personne d'autre.

— Mes bien chers frères et soeurs. Saint Luc parle à tous et chacun de nous aujourd'hui. Il faut se demander qui est réellement le disciple de Dieu. Est-ce que celui qui vole son voisin sera accepté un jour dans sa maison. Le criminel, le meurtrier, peut-il devenir le disciple de notre Saint-Père?

— L'homme qui reconnaît ses erreurs, qui regarde sa situation en face, sera accepté dans la maison de notre Seigneur. Saint Luc nous le dit ce matin. Il faut compter nos soldats et se demander si nous en avons assez. Et s'ils nous en manque, il faut agir en conséquence.

Effectivement, une mouche peut longtemps tourner en rond avant de choisir sa cible. Elle aime les oreilles et le nez mais peut s'amuser avec un genou pendant quinze minutes avant d'y arriver.

— Mes chers amis, vous savez que le péché est partout. Il existe partout et pas seulement dans les grosses villes. Ça ne se passe pas seulement à la télévision et dans les livres; ça se passe souvent dans notre propre communauté. Et je parle de tous les péchés possibles: le mensonge, la fraude, le vol et, oui, même le meurtre! Vous me dites que j'exagère, que je me sers de mots forts pour faire le point...

Les yeux de Marius ont rencontré ceux du curé Morin. Et c'est comme si un nouveau dialogue commençait.

— Regardez-vous. Est-ce que vous ne voyez pas un meurtrier au fond de votre âme? Quand vous acceptez ce qui se passe en Afrique du Sud, est-ce que vous ne devenez pas complice? Et combien de vous ont fait pire? On pense qu'en campagne ce n'est pas possible de tuer et que tout le monde respecte la vie! Mais je ne peux m'empêcher de me demander ce que vous cachez dans vos garde-robes. Et ce que vous cachez à l'Église, vous le cachez à Dieu.

Marius ignorait le bruit de la mouche. Il tenait la tête haute et tentait de saisir la pensée du prédicateur. Parlait-il à la paroisse ou aux meurtriers? Et qui en ce dimanche ensoleillé dans ce petit village de Ferland pouvait bien être un meurtrier?

(à suivre...)



Stéphane Jarre est journaliste à La Liberté. *Il aime jouer aux cartes.* **Marcel Lécuyer** est gérant des ventes à l'Impériale. *Il aime jouer aux cartes.* **Suzanne Campagne** est la parolière-interprète du groupe Hart Rouge. *Elle aime jouer aux cartes.* **Charles Gagné** est l'adjoint au recteur du Collège de Saint-Boniface. *Il aime jouer aux cartes.*

Ces quatre personnes ont une passion en commun:

le DROL®

1 O-LA BIGAOUETTE

2 O-LES QUATRE VENTS

3 O LE CROISSANT

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU MONDE!

Comme ça, vous pensiez qu'il n'y avait plus rien à découvrir dans le monde des cartes? Vous aviez raison. Mais plus maintenant. Parce que vous êtes sur le point de faire connaissance avec le DROL. Un jeu de cartes nouveau. Et quand on dit nouveau, prenez notre mot. On veut vraiment dire nouveau. Pas 52 cartes, mais 67, dont 7 bien spéciales. Pas 4 couleurs, mais 5. Pas de hasard, mais des risques calculés.

Ne manquez pas la chance de devenir rapidement une bonne joueuse ou un bon joueur de DROL. Inscrivez-vous dès maintenant au cours offert par les inventeurs au Collège communautaire de Saint-Boniface.

Voici les dates du cours:
jeudi 12 février 1987 de 19h00 à 21h30;
jeudi 19 février 1987 de 19h00 à 21h30;
jeudi 26 février 1987 de 19h00 à 21h30.
(Inscription: 5$. Pour de plus amples renseignements, contactez Claudette Sabourin au 233-0210)

Deux heures et demie suffisent pour acquérir une solide base. Alors choisissez la date qui vous convient. Si vous voulez participer aux trois cours, une attention particulière vous sera donnée.



Bernard Bocquel et Lucien Chaput. Les inventeurs sont à votre disposition.



La règle du DROL

Vous n'aimez pas laisser le hasard décider pour vous lorsque vous jouez aux cartes. Le DROL, conçu pour deux équipes de deux joueurs, va parfaitement satisfaire votre goût pour la réflexion et l'orginalité.

Le but du jeu est de réussir, avec son partenaire, soit un minimum, soit un maximum de points, après avoir proposé un contrat plus élevé que l'équipe adverse. Un système d'enchères permet aux partenaires des deux équipes d'échanger des informations précises et de définir le meilleur contrat possible.

JEU

Description: Le DROL comprend 67 cartes réparties en cinq **séries** de couleurs (*bleu, gris, noir, rouge et vert*) de 12 cartes chacune, numérotées de 1 à 12; **une série** de 6 cartes, numérotées 13, 14, 15, 16, 17 et 18, appelées complémentaires; et **une carte**, le 0 (*zéro*).

Valeur: La valeur des cartes, telle qu'indiquée devant leur nom, est la suivante. Le 0, les complémentaires et les 1, 2, 3 valent 0 point; les 4, 5, 6: 1 point chacun; les 7, 8, 9: 2 points chacun; les 10, 11, 12: 3 points chacun. Valeur totale des cartes: 90 points.

Distribution: Le joueur qui tire la plus haute carte du paquet est le premier donneur. La donne s'effectue dans le sens des aiguilles d'une montre, **deux cartes à la fois** (*2 par 2*). Le donneur **retourne** à son gré **trois cartes** qui constituent le **talon**.

DROL– et DROL+: Il existe deux types de jeux, joués toujours en équipes de deux, qui constituent, pour **les preneurs**, soit à réussir un **minimum** de points (*on appelle cela un DROL moins:* **DROL–**); ou un **maximum** de points (*on appelle cela un DROL plus:* **DROL+**). Dans les deux cas, une des cinq couleurs est nécessairement atout.

DÉROULEMENT

Talon: C'est le vainqueur des enchères qui ramasse le talon, après avoir donné l'enchère finale. Puis il écarte trois cartes de sa main, qu'il montre aux trois autres joueurs avant de les retourner. Les points de l'écart appartiennent à l'équipe qui a remporté les enchères.

Jeu des cartes: Le joueur à la gauche du donneur commence. (*Le 12 est la plus haute carte, sauf dans la couleur où sont jouées les complémentaires*). Il faut fournir la couleur demandée. Si un joueur n'en possède plus ou pas, il met la carte de son choix. Fait le pli celui qui joue la carte la plus haute à la couleur demandée ou qui coupe le plus haut. Il rejoue en premier.

Jeu du zéro: Son possesseur choisit, au cours du jeu, la couleur à laquelle il veut le jouer. Il doit jouer le zéro **au plus tard** comme **sa** dernière carte de la couleur de son choix. Le zéro est la plus petite carte de la couleur à laquelle il est joué.

(Extraits de la règle)

Les cartes sont des créations de l'artiste manitobain Réal Bérard.



Les dialogues sont la clé du succès

Les Canadiens français réunis à l'Hôtel Fort Garry de Winnipeg les vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 janvier 1987 auront eu l'occasion d'apprécier le talent des organisateurs de Franco-Forum. En nous présentant tour à tour Monsieur Tom Carson et Madame Judy Wasylycia-Leis, respectivement sous-ministre adjoint et ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs, le président des débats ne manqua pas de souligner le but important de la réunion: il ne s'agissait rien moins que d'établir un dialogue entre la population francophone et les hauts fonctionnaires. De plus, ces derniers allaient faire un louable effort et prononcer leur discours dans la langue de leurs interlocuteurs.

LETTRE

Malheureusement, pour des circonstances indépendantes de la volonté de l'assistance, on omit d'introduire une période de questions et réponses après les discours d'inauguration. Ce n'est que le lendemain soir que le responsable des questions et réponses voulut bien qu'on s'adressât à la ministre par son intermédiaire, mais à condition de limiter les commentaires aux ateliers de la journée...

Comme je crois fermement qu'un dialogue doit s'engager si l'on veut aboutir à des résultats positifs, je me permettrai de poser ici les quelques questions et de faire les quelques suggestions que je voulais présenter. Pour débuter, il me vient tout naturellement à l'esprit de traiter du Manitoba Intercultural Council (MIC) que M. Carson considère comme le service le plus important et le plus digne de confiance de son ministère.

Chacun sait, en effet, que le MIC sert de trésorier-payeur général à toutes les sociétés ethniques du Manitoba et que si une association franco-canadienne désire obtenir une subvention, elle doit en faire la demande en qualité d'ethnie. Ces dispositions sont-elles conformes aux déclarations de M. Pawley faites en mars 1982 lors de la réunion de la SFM et selon lesquelles le Manitoba était officiellement bilingue, d'une part, et multiculturel, d'autre part? Si l'on attache autant d'importance au bilinguisme qu'au multiculturalisme, ne devrait-il pas y avoir un Conseil bilingue au moins aussi important que le Manitoba Intercultural Council?

Or, le seul organisme que l'on pourrait comparer à ce dernier est le Secrétariat des services de langue française, composé en tout et pour tout d'un conseiller et d'une secrétaire. Il serait tout à l'honneur des ministres de parer à ces déséquilibre...

Je suis heureux d'apprendre, par ailleurs, que tous les débats du Manitoba Intercultural Council se fassent maintenant en français aussi bien qu'en anglais. Ce fait est d'autant plus remarquable qu'à ma connaissance il n'y a que deux francophones parmi les soixante membres du conseil d'administration du MIC. Toutes mes félicitations aux auteurs de cet exploit. Espérons qu'à la longue l'égalité de l'anglais et du français sera reconnue au sein du MIC comme les Canadiens français l'ont réclamé vainement en novembre 1982...

En ce qui concerne le Centre culturel franco-manitobain, j'ai été surpris de savoir que la Province du Manitoba en était le propriétaire. Les gouvernements provincial et fédéral ayant récemment subventionné un centre de quarante-cinq millions de dollars en l'honneur de la Chine et un autre de trois millions et demi en mémoire de l'Ukraine, ne pourrait-on accorder aux Canadiens français les mêmes privilèges qu'aux Chinois et aux Ukrainiens?

La déclaration de Madame Wasylycia-Leis selon laquelle la Province avait promulgué une loi sur le Manitoba Intercultural Council m'a paru très intéressante également. Espérons que le gouvernement ne s'arrêtera pas en si bon chemin et créera bientôt une Loi sur le Conseil bilingue du Manitoba. Dans le même état d'esprit, souhaitons que les services en français couvrent toute la province plutôt que des zones désignées.

Enfin, comme j'ai été invité en qualité de président d'association, j'aimerais que le gouvernement embrasse l'objectif de la Société canadienne du français à l'université: faire rétablir le français comme condition d'admission à l'Université. Il pourrait nous aider en nommant au Conseil de l'Université du Manitoba un nombre de francophones égal au nombre d'anglophones...

Comme l'a laissé entendre le président des débats, les dialogues sont la clef du succès. Souhaitons avec lui qu'il en soit ainsi!

André de Leyssac
Président de la Société canadienne du français à l'université
Winnipeg (Manitoba)
le 19 janvier 1987

Gérard Lécuyer préside une première

Le développement économique n'est pas obligé de se faire sur le dos de l'environnement. Et le respect de l'environnement ne freine pas nécessairement le développement économique.



Le ministre de l'Environnement, Gérard Lécuyer. Des compromis de taille.

C'est en gros la thèse que Gérard Lécuyer, le ministre de l'Environnement manitobain, défendait dans La Liberté voilà quelques semaines. Comme nous l'indiquions alors, le député de Radisson va avoir l'occasion de développer ses arguments.

C'est en effet Gérard Lécuyer qui va présider un groupe de travail formé de 7 ministres de l'Environnement et de représentants de grosses compagnies, une première au Canada.

La première tâche de ce groupe de travail est de proposer une stratégie pour protéger l'environnement canadien. Le groupe veut aussi souligner le lien qui existe entre un environnement sain et une économie prospère dans l'avenir. «Tout le monde s'accorde pour dire qu'il n'y a pas de conflit fondamental entre les objectifs du développement économique et la préservation d'un environnement sain» a noté Gérard Lécuyer.

Il a cependant ajouté: «C'est vrai que les compromis à faire sont de taille. Nous devons nous préparer à faire tous les efforts possibles pour que la protection de l'environnement s'insère dans notre vie quotidienne. Parce que avant bien longtemps, ces habitudes que nous devons prendre deviendront vitales pour poursuivre le développement économique de notre pays».

Le groupe de travail se réunira une première fois à Winnipeg le 17 février, puis à Ottawa et Toronto pour donner son compte rendu en septembre à Québec au Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'environnement.

B.B.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu DAVID DELPHIS PARENT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, cheminot.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) le ou avant le 6 mars 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour du mois de janvier 1987.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

Les avantages et les inconvénients du REER

La publicité le répète régulièrement ces temps-ci: si je ne contribue pas à un REER, il faut presque que je me sente coupable.

Coupable soit de ne pas utiliser avantageusement mes droits, de ne pas protéger assez ma famille... Et si je contribue, il reste souvent cette question: est-ce que j'ai bien fait, ou est-ce que j'aurais pu mieux utiliser cette somme?





Un entretien avec

Arthur CHAPUT

FINANCES

Comme vous avez jusqu'au 1er mars pour contribuer à un REER, ça donne quand même encore un peu de temps pour mettre de l'ordre dans toute cette question!

Un REER, c'est un Régime enregistré **épargne retraite** (RRSP en anglais). Les REER ont été créés parce que les gouvernements fédéral et provinciaux veulent nous encourager à sauver de l'argent pour notre retraite. Résultat: une partie de votre revenu actuel est reportée à plus tard.

Un REER est donc normalement conçu comme un programme à long terme visant à garantir un revenu à la retraite. Mais le REER peut aussi servir à compenser votre revenu d'année en année lorsqu'il varie beaucoup. Les montants contribués au REER sont déductibles d'impôt. Pour vos impôts en 1986, vous pouvez déduire tous les montants achetés en 1986 et jusqu'au 1er mars 1987. (Évidemment si les sommes achetées entre le 1er janvier 86 et le 1er mars 86 ont été déduites des impôts de 85, vous ne pouvez plus les redéduire!)

À cause de la possibilité de déduire les montants achetés en 1987 des impôts de 1986, le REER est donc la seule manière qui vous reste de payer moins d'impôts en 1987.

Maintenant, combien d'impôt pouvez-vous sauver? Comme toujours, la réponse dépend de votre taux marginal d'impôt. Prenons des exemples.

	Pierre	Julie
Revenu imposable	20 000$	40 000$
Taux marginal	35%	50%
Montant REER contribué	2 000$	2 000$
Réduction d'impôt	700$	1 000$
Coût net	1 300$	1 000$

Il est essentiel de souligner qu'il y a un coût net lorsque vous contribuez à un REER.

De plus, lorsque vous retirerez de l'argent du REER, ces retraits seront imposables.

Combien pouvez-vous contribuer? Cette année encore, les règles du jeu sont essentiellement les mêmes que l'an dernier (elles changeront l'année prochaine).

- Les montants se limitent généralement à 20 pour cent du revenu gagné *(tel que défini par la loi)* jusqu'à un maximum de 3 500$, s'il y a participation à un régime de pension enregistré ou à un régime de participation différée aux bénéfices *(DPSP en anglais)*.
- Les montants s'élèvent jusqu'à 7 500$ dans les autres cas.
- Des dispositions existent aussi pour transférer le plein montant de certains revenus de pension ou de retraite à votre REER.



Plutôt que de revoir toutes les règles et exceptions, étudions quelques exemples de planification en se servant des REER.



1) Contribution de l'époux(se) au plan de son époux(se): Marc a un régime de pension enregistré à son travail, mais il peut encore contribuer 1 000$. Il devrait peut-être contribuer à un plan pour son épouse s'il est prévu que celle-ci aura moins de revenu après la retraite.



2) Placer au REER des revenus d'une année exceptionnelle, en prévoyant de retirer ce placement lors d'une année à revenu plus faible: Jean a reçu des revenus beaucoup plus élevés en 1986 qu'il prévoit en obtenir pour 1987 ou 1988. Peut-être devrait-il contribuer maintenant pour le retirer lorsque son revenu serait beaucoup plus bas. Une différence au taux marginal de 20% représente 1 000$ sur une contribution de 5 000$.

*

3) Contribution des enfants ayant au moins 18 ans lorsqu'il est possible de réduire la perte de la déduction de dépendance causée par le revenu de l'enfant. Raymond a droit à la déduction équivalente à l'exemption de mariée pour sa fille de 19 ans qui a un revenu net de 3 000$. Peut-être serait-il avantageux que la fille contribue le 1 000$ qu'elle a droit de contribuer pour ainsi réduire son revenu net et augmenter la déduction de sa mère.

*

4) Utiliser les fonds accumulés dans son REER au lieu de faire des emprunts pour lesquels les intérêts ne seraient pas déductibles. Gérard et Lorraine désirent déménager, mais la seule offre intéressante pour leur résidence leur demande de prendre une hypothèque de 40 000$ sur la propriété. Bien que le taux offert soit bon, ils auront à payer l'impôt sur l'intérêt reçu tandis que les intérêts payés sur la somme additionnelle qu'ils emprunteront pour leur nouvelle demeure ne seront pas déductibles.

Ils savent cependant que Gérard a réussi à accumuler plus de 40 000$ dans son REER. Il est peut-être possible, en utilisant un plan dit «autogéré», que le plan assure l'hypothèque sur la première résidence. Comme ça ils peuvent retirer leur équité pour la placer dans leur nouvelle maison.

Autres points à considérer:

1) il n'est pas ordinairement avantageux d'emprunter pour contribuer à un REER. Les intérêts payés ne seront pas déductibles, alors que l'intérêt à l'intérieur du plan deviendra imposable;

2) il est généralement préférable de payer les emprunts avec intérêts non-déductibles avant de contribuer à un REER;

3) un REER aura un rendement supérieur à un investissement comparable en dollars après impôts, puisque l'impôt différé rapporte lui aussi à votre compte;

4) la contribution faite tôt dans l'année rapporte plus que celle faite à la fin de l'année ou au début de l'année suivante, puisque la contribution rapporte des revenus pour jusqu'à un an de plus.

Pour bien planifier son avenir et encore plus sa retraite, il faut tenir compte de l'effet de l'impôt sur le revenu et planifier en dollars après impôts. Les REER permettent de reporter le revenu à plus tard. Ce revenu sera imposé au taux marginal en vigueur à ce moment-là.

Ça sauverait du temps, des piastres et de l'énergie en masse

l'événement

Le gouvernement opte pour la bonne volonté

La province a donc décidé de jouer à la balle avec les parents dans le dossier de la gestion des écoles par les francos. Mais attention: la partie n'est pas encore gagnée.

La rumeur circulait depuis plusieurs semaines. Le premier ministre avait laissé entendre que son gouvernement envisageait la possibilité de demander directement à la Cour d'appel du Manitoba de se prononcer sur la question. Cette possibilité, en terme technique, s'appelle un renvoi (*reference*).

Son utilisation aurait bien des avantages: gain de temps, d'argent. Car une étape serait sautée: la Cour du Banc de la Reine. Sans compter que pour le gouvernement, «le renvoi est une manière propre de régler la question de la gestion scolaire», estime Armand Bédard, le directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

En effet, il faut savoir que la poursuite engagée le 26 septembre 86 devant le Banc de la Reine repose sur un précédent solide. Car déjà en 1984, la Cour suprême de l'Ontario a jugé que les Franco-Ontariens avaient le droit de gérer leurs écoles (1).

Maintenant, il n'est pas encore acquis que 5 des 7 juges de la Cour d'appel entendront un renvoi. En effet, un renvoi, c'est un certain nombre de questions précises. Et il n'est pas exclu que le gouvernement et les parents n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les questions précises à poser.

Si un consensus intervient, la Cour d'appel, la plus haute autorité juridique de la province, devrait entendre le renvoi avant l'été et donner des réponses quelques semaines plus tard.

Ces réponses, il faut le préciser, ne constitueraient pas un jugement, mais un avis. «Cependant, si la Cour d'appel se prononce en faveur des parents, selon notre avocat (*Me Laurent Roy*), il serait presque impensable que le gouvernement ne se plie pas à son avis», avance Armand Bédard.

Une précision: si la cour d'appel donnait un avis défavorable aux parents, il resterait un recours: la Cour suprême du Canada.



Me Laurent Roy. Impensable que la province ne se plie pas.

Dans l'hypothèse d'une conclusion favorable, toute la question du contrôle des écoles franco-manitobaines par les francophones retournera dans l'arène politique. Puisqu'il faudra bien alors trouver des solutions pratiques au respect des droits.

La solution politico-administrative la plus couramment évoquée est l'établissement d'une ou de plusieurs divisions scolaires francophones.

Bernard BOCQUEL

(1) *Trois parents: Gilbert Savard (Saint-Boniface), Michèle Lagimodière-Gagnon (Lorette), Denis Simard (Saint-Lazare) et la FPCP ont décidé de poursuivre le gouvernement provincial.*

Comme l'expliquait leur avocat, Me Laurent Roy, la raison «c'est qu'à notre point de vue, il y a un manque de concordance net et clair entre la Constitution du Canada et la Loi sur les écoles publiques du Manitoba».

La poursuite est basée sur l'article 23 de la Charte des droits et libertés fédérale. Entre autres, son article 23 donne le droit aux parents minoritaires de faire instruire leurs enfants en français quand il y en a un nombre suffisant dans la ***province****. Tandis que la Loi manitobaine dit qu'il faut trouver au moins 23 élèves dans une* ***division scolaire****.*

L'objectif primordial de la poursuite est la volonté d'obtenir le contrôle des écoles françaises. Pour leur part, les Franco-Ontariens ont déjà obtenu gain de cause en 1984.

Une chance en sterling pour Lyon

Que peut bien penser Sterling Lyon du droit des francos à gérer leurs écoles comme l'accorde la Charte des droits fédérale.

Si les parents et la province s'entendent sur un renvoi en Cour d'appel, on pourrait connaître la réponse d'ici l'automne.

Inutile de rappeler que la récente nomination de l'ancien premier ministre de la province à la Cour d'appel a été diversement appréciée. Rufus Sterling Lyon s'étant prononcé clairement contre la Charte des droits. Et son engagement à l'endroit des Franco-Manitobains semblant plutôt mitigé.

Dans l'hypothèse d'un renvoi, 5 des 7 juges de la Cour d'appel seront appelés à donner leur avis. Il reviendra au juge en chef, Alfred Monnin, de choisir ces 5 juges.

Voilà bien une raison supplémentaire d'espérer un renvoi: savoir si Sterling Lyon fera partie du groupe des 5. On a hâte de voir si M. le juge est un bon politicien.

B.B.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Winnipeg: «Sitting in Limbo» au Cinéma 3, du 30 janvier au 5 février, à 20h.

Winnipeg: le YWCA organise des rencontres hebdomadaires le matin avec conférenciers, café et discussion, un service de garderie est offert. (Appelez: YW Neighbors au 943-0381).

Saint-Boniface: Exposition de photos organisée par le Club Photo du Collège de Saint-Boniface, tous les midis de 11h30 à 13h30 et les soirs de 19h à 22h, au local S139 du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Winnipeg: le Planétarium du Manitoba présente «Beyond the Fourth Dimension», spectacles à 15h et à 19h45 du mardi au vendredi, et à 13h, à 14h30, à 16h, et à 19h45 les samedi, dimanche et jours fériés, jusqu'au 7 juin, (pas de spectacle le lundi).

Ste-Anne: «Pré-Festival 87», une semaine d'activités culturelles: journée pour la famille, spectacles de Maurice Paquin, vernissage au Centre culturel de Ste-Anne, du 7 au 14 février. (Claire: 422-8847).

JANVIER

Vendredi 30

Saint-Boniface: Session de formation des Guides catholiques du Canada «Adultes-découverte», au 601, rue Aulneau. (Corinne Leblanc-Fenez: 237-6217)

Saint-Boniface: Blues Riddel présente le guitariste blues Otis Rush avec Brent Parkin and the Stingers, au Rendez-vous, 768, Taché, à 20h.

Saint-Boniface: Riddell Series présente The Romaniac Brothers à l'Hôtel Norwood, les portes s'ouvrent à 20h.

Winnipeg: Ice Capades à l'Aréna de Winnipeg, à 19h30.

Winnipeg: la chanteuse Sylvia Tyson en spectacle, à la Galerie d'art de Winnipeg, à 19h et à 21h.

Ile-des-Chênes: Ouverture du carnaval d'hiver. Tournoi de cribbage, Air Band Contest. Danse sur glace, de 19h00 à 23h00 à l'aréna.

Saint-Boniface: Glen Mathews et Kelly Fry, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Samedi 31

Saint-Boniface: Glen Mathews et Kelly Fry, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Saint-Boniface: Session de formation des Guides catholiques du Canada «Adultes-découverte», au 601, rue Aulneau. (Corinne Leblanc-Fenez: 237-6217)

Ile-des-Chênes: Carnaval d'hiver. Parties de hockey et jeux pour enfants toute la journée à partir de 9h à l'aréna. Poker derby de 9h à 13h, départ du Club des Chevaliers de Colomb. En soirée, à partir de 18h à la salle d'Ile-des-Chênes. Danse du carnaval et vers 22h couronnement de la Reine ou du Roi.

FÉVRIER

Dimanche 1er

Winnipeg: «Recent Work» de Steve Higgin, à la galerie 1.1.1. à l'Université du Manitoba, jusqu'au 25 février.

Winnipeg: «The Tin Drum», un film de Volker Schlondorff, (Allemagne 1979) à la Galeire d'art de Winnipeg, à 20h, en allemand avec sous-titres anglais.

Winnipeg: Ice Capades à l'Aréna de Winnipeg, à 14h, et à 18h.

Ile-des-Chênes: Carnaval d'hiver. Déjeuner aux crêpes de 9h30 à 12h00 à l'aréna. Patinage artistique par le Club d'Ile-des-Chênes et le club des «Icettes» de Winnipeg, de 13h à 15h. Tournoi de cribbage, cantine et jeux pour enfants à partir de 15h à la salle d'Ile-des-Chênes. Bingo toute la journée jusqu'à 21h, à la salle d'Ile-des-Chênes.

Mardi 3

Winnipeg: l'exposition «Monument to an Unknown Poet» de Dale Amundson, à la galerie Plug-In, jusqu'au 15 février.

Saint-Boniface: le jazz de Laurent Roy, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Mercredi 4

Saint-Boniface: Suzanne Druwé et Carole Freynet, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 7 février.

Saint-Boniface: Inauguration de l'exposition de photos du Club photo du Collège de Saint-Boniface, à 19h, à la salle S139 du Collège.

Jeudi 5

Winnipeg: le poète manitobain James Hutchison lire de ses oeuvres au café Act 2, 177, avenue McDermot, à 21h.

Winnipeg: le Manitoba Theatre Centre (Mainstage) présente «Doc» de Sharon Pollock, à 20h, jusqu'au 28 février.

Vendredi 6

Winnipeg: la troupe de théâtre «Theatre X» présente une soirée d'improvisation, au 160, rue Princess (le Prairie Theatre Exchange), à 23h.

Saint-Boniface: Suzanne Druwé et Carole Freynet, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Winnipeg: Actor's Showcase présente la pièce pour enfants «Invisible Kids» de Dennis Foon, au théâtre Gas Station, jusqu'au 15 février.

Saint-Boniface: Le Cercle Molière présente «Letinsky Café» de Louise Cloutier, à 20h, jusqu'au 14 février.

Winnipeg: l'Orchestre symphonique présente «Masterworks #7», à la salle du Centenaire, à 20h.

Winnipeg: «Lost Horizon» au Cinema 3, angle Sherbrooke et Ellice, jusqu'au 12 février, à 20h.

Samedi 7

Saint-Boniface: Atelier de bricolage pour les enfants âgés de 6 à 13 ans à l'occasion de la St-Valentin, à la Bibliothèque municipale de Saint-Boniface, à 15h (Il y a une limite d'inscription).

Saint-Boniface: Suzanne Druwé et Carole Freynet, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

L'Association des Étudiants
du Collège de Saint-Boniface Inc.
présente

LES MAUVAIS COMPAGNONS

à

La Rame de Nuit



au gymnase ouest du Collège de St-Boniface
196, avenue de la Cathédrale
Tél.: 237-5094

Lundi 16 février au mercredi 18 février
19:30 heures à minuit
Entrée: 3,50$ ou 2,50$ avec macaron de participation

Jeudi 19 février au samedi 21 février
19:30 heures à 1 heure
Entrée: 4,50$ ou 3,50$ avec macaron de participation

Roger Gravel, Richard Lord, Jean-Claude Marsan. Du rock, à la comédie musicale. Du Québec à la France en passant par la Belgique et ailleurs, ils offrent leur spectacle Aux Prairies. Laissons-nous nous entraîner à la «Rame» par leur musique et leur humour.



Festival du Voyageur



116-383, boul. Provencher, St-Boniface (Manitoba) R2H 0G9 Tél.: 237-8947

Le CJP espère que vous allez bien vous brasser à La Rame de Nuit!

«Custom Business Forms Manufacturers»

Bon Festival!

Cadogan Business Forms Ltd.
725, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3G 0M8 Bureau: 774-2485

Nous offrons des services professionnels en vous proposant des photos:
- de mariage (avec notre touche)
- d'anniversaire
- à l'endroit de votre choix
- d'animaux
- pour vos besoins professionnels (carte d'affaires)
- d'enfants
- de citoyenneté
- de passeport (instantanées)
- copie et travail de restauration

Excellence in Photography by **Sooter Studios**

805 Henderson Hwy.
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: (204) 661-2526

1600, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: (204) 667-5346



La Caisse populaire de Saint-Boniface Ltée

... La différence à votre service!



Y'A JUSTE COKE!

Marilyn, Jacques,



Daniel TOUGAS

La chanteuse «middle of the road» devenue rockeuse, Véronique Béliveau, se lance à la conquête du marché canadien-anglais qu'elle a déjà commencé à percer.



Véronique Béliveau: «Dans l'industrie du spectacle, il faut se concentrer sur un marché à la fois. J'ai choisi le marché américain. Mais puisqu'il se consomme passablement de disques américains en France, j'espère faire d'une pierre deux coups».

La Québécoise aux cheveux roux était de passage cette semaine à Winnipeg pour promouvoir son tout récent 45 tours **«Make A Move On Me»**.

À une époque où la plupart des interprètes québécois cherchent à étendre leur renommée de l'autre côté de l'Atlantique, il est assez étonnant que Véronique Béliveau explore «l'autre» Canada.

«J'ai un son qui est plus américain que français», explique la chanteuse de «Je suis fidèle» et de «Cover Girl», entre deux bouchées de gâteau au Velvet Glove du Westin. Un décor somptueux et satiné qui lui va comme un gant. (*J'ose le jeu de mots facile*)

«Ma musique est plus en compétition avec celle de Madonna qu'avec celles des chanteuses d'Europe.»

Depuis environ deux ans, Véronique Béliveau est de plus en plus connue du côté du Canada anglais.

Elle a été nommée la chanteuse la plus prometteuse de l'année aux **Junos 1984.** Certains l'auront vu et entendu également dans le vidéo de Northern Lights «**Tears are not Enough**» où elle chantait à côté de Robert Charlebois et de Claude Dubois. Elle figurait aussi à l'affiche du Gala d'ouverture d'Expo 86 à Vancouver.

Ce premier 45 tours anglais «Make A Move On Me» (avec *«Toute la nuit», une version française de la même chanson sur la face B*) a été écrit par J.C. Crowley et John Dexter, qui a travaillé avec **The Motels** et **Loverboy.**

Le vidéo-clip qui accompagnera «Make A Move On Me» met en scène Véronique Béliveau dans le rôle d'une femme fatale faisant son entrée dans un bar à la Casablanca.

Bandwagon

«Toute la chorégraphie du vidéo-clip est tirée d'une prise de danse dans le film Bandwagon (1953) avec Fred Astaire et Cyd Charisse».

«La chorégraphe Trudy Moffat de Toronto m'a montré les pas. Je ne croyais pas que je danserais autant. J'ai fini par me tirer un muscle dans la jambe, mais je l'ai fait!»

Le 45 «Make A Move On Me» figurera sur un album anglais de Véronique Béliveau qui sortira partout au Canada au printemps. Huit des neuf chansons sur ce microsillon ont déjà été enregistrées à Vancouver et à Los Angeles.

Aucun contrat n'a encore été signé pour la distribution du disque aux États-Unis. Mais pour cette rockeuse que tout le monde prend pour une mannequin, le nouveau microsillon fera sans doute une excellente carte de visite.

◆

Treize villages franco-manitobains se sont déjà inscrits à une journée d'activités dans le Parc du Voyageur le samedi 21 février.

Baptisé «La Dérouine», ce rassemblement regroupera 40 participants de tous les groupes d'âge venant de chaque communauté.

Environ 600 personnes participeront à l'événement.

Selon la coordonnatrice de la Dérouine, **Bernice Parent**, cette tradition nous vient des voyageurs qui profitaient de l'hiver pour visiter leurs fournisseurs, les remercier de l'année écoulée et pour préparer l'année suivante.

«Dans le temps, c'est les voyageurs qui se rendaient dans les communautés. Nous, on fait l'inverse, on invite des régions rurales à venir en ville».

Il n'y a aucun frais d'inscription à la Dérouine. La journée d'activités est organisée par le Festival du Voyageur en collaboration avec les Caisses populaires du Manitoba.

Le public est invité à venir encourager les participants de leur localité. Des équipes d'Ile-des-Chênes, La Broquerie, Lorette, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Adolphe, Sainte-Agathe, Sainte-Anne, Saint-Boniface, Saint-Claude, Saint-Georges, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Malo et Saint-Pierre seront au rendez-vous!

Lily Marlene et d'autres



Louise Cloutier: «Le Letinsky Café, c'est comme le Blue Note de la rue Main à Winnipeg entre 1h et 5h du matin: des artistes qui tiennent un autre genre de discours».

La prochaine pièce du Cercle Molière, Letinsky Café, promet d'être un spectacle très différent. C'est même garanti.

Écrit par la comédienne-expérimentaliste saint-bonifacienne, **Louise Cloutier**, Letinsky Café mettra en scène un échantillon hétéroclite d'oiseaux de nuit (*artistes, musiciens, femmes de petite vertu, étudiants et journaliste*) tous réunis dans un café-bar où tout peut arriver.

Une nuit, justement, tout arrive. Le poète français **Jacques Prévert**, la chanteuse **Lily Marlene** (*Marlene Dietrich*) et **Marilyn Monroe** se retrouvent par la magie théâtrale au Letinsky.

Évidemment, avec ce cocktail explosif de personnages réunis sur scène, ce n'est pas les sujets de conversation qui manquent.

Lily Marlene et Marilyn Monroe s'affrontent sur l'éternel débat entre la sexualité et le coeur, entre le contrôle de soi et la folie.

«Dans la vraie vie, le père et la mère de Marilyn Monroe ont tous les deux claqué de folie, souligne Louise Cloutier. Marilyn a tout fait pour contrôler son image, sa carrière. À un moment donné, elle s'est aperçu que tu ne peux pas contrôler tes nerfs.»

Sensualité

C'est une très différente Marilyn qui nous est présentée dans Letinsky Café. C'est la Marilyn que tout le monde voulait voir mais pas écouter. Une Marilyn créée par une société d'hommes pour miroiter leur propre sexualité: le côté féminin chez eux qu'ils n'ont jamais pu assumer.

«Ce que Marilyn dit, en somme, c'est que si vous commencez à transmettre votre sensualité, si tout le monde le faisait, on risquerait d'être de meilleures personnes.»

Le café Letinsky est également la scène de discussions houleuses sur la situation du minoritaire tant dans le domaine artistique que sur les plans politique, linguistique et culturel.

«Dans le fond, tout le monde fait partie d'une minorité ou d'une autre, explique l'auteure. Ça dépend seulement de la façon dont on fait le découpage. Au niveau politique et culturel, tout l'Ouest canadien est en minorité par rapport au siège du pouvoir dans l'Est du pays. On n'a rien qu'à changer notre paire de lunettes et voir les choses autrement».

Voir les choses autrement, c'est justement ce que Louise Cloutier vous invite à faire en venant voir **Letinsky Café**. «Il n'y a pas de gros messages dans cette pièce, comme dans un **Molière**. Il ne faut pas toujours se demander: «Qu'est-ce que l'auteure a voulu dire». Tu en retires ce que tu veux».

Letinsky Café comprend neuf chansons interprétées et dansées par les comédiens sur une chorégraphie de **Jacques Lemay** du Ballet royal de Winnipeg.

«Jacques a fait une chorégraphie sensuelle et énergique qui rend très bien l'essentiel du texte. La musique de **Ziz (Gérard Jean)** est de l'avis de plusieurs, sa meilleure jusqu'à présent.»

Quelques passages, quelques échanges, pourraient être diversement appréciés. Comme le dialogue des prostituées, par exemple. Cela inquiète un peu l'auteure .

«Tout ce que j'espère, c'est que ça ne choquera pas trop le monde, souligne Louise Cloutier. Choquer, ce n'est pas dans ma tête quand j'écris. Je crois que si tu as quelque chose à dire, dis-le directement. J'aime provoquer, pas choquer. Je ne voulais pas en faire un soap opera».

◆

La Tougâterie: *J'ai reçu sur mon bureau cette semaine un curieux petit macaron publicitaire d'un auteur-compositeur-interprète québécois du nom de Roger Miron. Le nom vous dit quelque chose?*

C'est l'auteur de «À qui le p'tit coeur après 9h?» Finalement, on sait d'où elle vient cette fameuse chanson-là!



Festival du Voy

Le Rendez

SPECTACLES

C-Weed



Samedi 14 février
20:30 heures
Animateur: **Winston Wuttunee**
Billets: 10,00$

16e Concours annuel de violon et gigue



Dimanche 15 février
de 12:30 à 18 heures

Des prix d'une valeur de 1 200$
Inscriptions au concours de 11 heures à midi

Musique
Free Lance (Denis Encontre)
Entrée: 6,00$
Bienvenue aux violoneux/violoneuses, gigueux/gigueuses, amis du Voyageur.

Commandité par:
La Brasserie Labatt



La Brasserie

ODETTE COULOMBE et PIERRE DAVID

CACHALOT



LES MAUVAIS COMPAGNONS

Dimanche 15 février
20:30 heures
Billets: 8,00$

Marie-Claire Séguin

Lundi 16 février,
20:30 heures
Billets: 10,00$







Marie-Claire Séguin sera présentée à Télé-Relais, à 18h30, à la télévision de Radio-Canada.

Zachary Richard

Mardi 17 février
20:30 heures
Billets: 10,00$
Commandité par:







Danseurs de la Rivière-Rouge et Pierre Chartrand



Mercredi 1[illegible] février
20:30 heures
Billets: 8,00$

Les Danseurs de la Rivière-Rouge seront présentés à Télé-Relais, à 18h30, à la télévision de Radio-Canada.

Billets en vente au Rendez-Vous, 768, avenue Taché

Vous pouvez rés

ageur

du 13 au 22 février

z-Vous

15e Concours annuel Canadien des barbus

Jeudi 19 février
de 20:30 heures à 1 heures

Billets: 7,00$

Spectacle/danse

Catégories
1 — Barbe style Voyageur
2 — Barbe Festival (rasée)
3 — Moustache seulement
4 — Barbe soignée

900$ de prix à gagner

Animateur: **Maurice Paquin**
Musique: **Cachalot**

Inscription avant/ou le 12 février 1987
à l'Hôtel Pembina (angle Pembina et Parker) de 19 à 22 heures

Commandité par:



Farcetival



Michel «Racing» Barrette



Jean-Claude «JICI» Lauzon



Maurice «Y'a rien là» Paquin



Vincent «Bowling» Dureault

Vendredi 20 février, 20:30 heures
Billets: 10,00$

Commandité par:



La Société franco-manitobaine





Edith Butler

Samedi 21 février

Matinée à 14 heures, **billets:** 10,00$
Soirée à 20:30 heures, **billets:** 12,00$

Commandité par:

La Brasserie Labatt





erver en composant le 233-9214

Concours du meilleur

Du 16 au 20 février
de 19:30 à 21:30 heures
Finales le 21 février à 14 heures
au **Poste de la Rivière-Rouge**
(Parc du Voyageur)

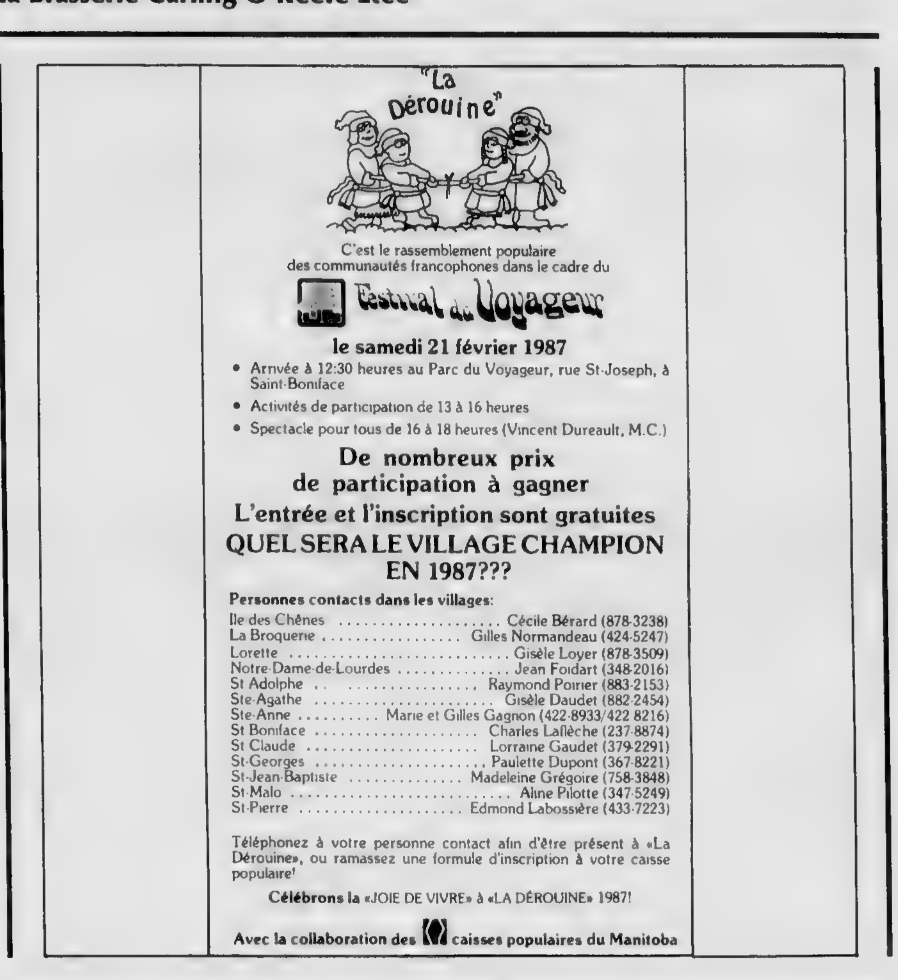
2 catégories: - homme
- femme

6 épreuves:
- sciage de la pitoune
- tir au poignet
- bataille de coqs
- lancer de la hache
- lutte indienne
- jambette

Les concurrents doivent être âgés de 18 ans ou plus

Soirée d'inscription chez Carling O'Keefe, 1149, rue Main, le mercredi 4 février 1987 de 19 à 22 heures

Commandité par:
La Brasserie Carling O'Keefe Ltée



"La Dérouine"

C'est le rassemblement populaire
des communautés francophones dans le cadre du

Festival du Voyageur

le samedi 21 février 1987

- Arrivée à 12:30 heures au Parc du Voyageur, rue St-Joseph, à Saint-Boniface
- Activités de participation de 13 à 16 heures
- Spectacle pour tous de 16 à 18 heures (Vincent Dureault, M.C.)

De nombreux prix de participation à gagner

L'entrée et l'inscription sont gratuites

QUEL SERA LE VILLAGE CHAMPION EN 1987???

Personnes contacts dans les villages:

Ile des Chênes	Cécile Bérard (878-3238)
La Broquerie	Gilles Normandeau (424-5247)
Lorette	Gisèle Loyer (878-3509)
Notre-Dame-de-Lourdes	Jean Foidart (348-2016)
St Adolphe	Raymond Poirier (883-2153)
Ste-Agathe	Gisèle Daudet (882-2454)
Ste-Anne	Marie et Gilles Gagnon (422-8933/422 8216)
St Boniface	Charles Laflèche (237-8874)
St Claude	Lorraine Gaudet (379-2291)
St-Georges	Paulette Dupont (367-8221)
St-Jean-Baptiste	Madeleine Grégoire (758-3848)
St-Malo	Aline Pilotte (347-5249)
St-Pierre	Edmond Labossière (433-7223)

Téléphonez à votre personne contact afin d'être présent à «La Dérouine», ou ramassez une formule d'inscription à votre caisse populaire!

Célébrons la «JOIE DE VIVRE» à «LA DÉROUINE» 1987!

Avec la collaboration des caisses populaires du Manitoba

Faites voir votre macaron

Avec l'achat de votre macaron de participation 1987 (adultes 3,00$; enfants, étudiants, âge d'or 1,25$) vous aurez droit à l'ENTRÉE GRATUITE à certaines activités du Festival et à un rabais de 1,00$ à d'autres.
Faites voir votre macaron pour ENTRER GRATUITEMENT aux endroits suivants:

— **Exposition et vente d'artisanat à la Cathédrale**
— **Télé-Relais au Rendez-Vous***
— Poste de la Rivière-Rouge
— Parc du Voyageur
— Fort Gibraltar



Macarons disponibles aux:
— **relais, détaillants de souvenirs, bureaux du Festival**

ÉPARGNEZ 1,00$ à tous les relais

* Ne s'applique pas aux spectacles en soirée au Rendez-Vous.

Montrez votre macaron à Paris

Air Canada, avec la participation du Festival du Voyageur, offre en prix un voyage pour deux personnes à Paris.

L'Agence de Voyage D'Eschambault se chargera de tous les préparatifs; ils réserveront deux places sur l'envolée Air Canada de votre choix ainsi qu'une chambre d'hôtel pour deux nuits à Paris.

Pour participer, vous n'avez qu'à acheter un macaron de participation du Festival du Voyageur 1987, disponible aux sites d'activités et chez les détaillants de souvenirs du Festival. Remplissez votre coupon et déposez-le dans les tonneaux de tirage spéciaux situés au Parc du Voyageur, au Rendez-Vous, 768, avenue Taché, ou au Centre culturel franco-manitobain, 340, boul. Provencher. **Air Canada**

7 gars qui vont rater le Rendez-Vous

(et ont risque de le regretter)

L'équipe de la Ligue Nationale est finalement formée pour le Rendez-Vous 87, début février. Une centaine de noms a été lancée dans l'air. Et, mardi, on en est arrivé à un consensus. Cependant, ce n'est pas un consensus universel.



André BRIN

VOL 86-87

Chaque année, la partie d'étoiles soulève une controverse qui dépasse de loin l'excitation que nous apporte la partie elle-même. Cette année, le problème s'est à nouveau présenté.

Il n'est plus question de mettre en uniforme les quarante meilleurs joueurs de la campagne en cours. Plutôt, on veut regrouper les 27 joueurs qui représenteront le mieux la Ligue Nationale contre l'équipe nationale soviétique.

Plusieurs joueurs exceptionnels ont été laissés de côté en faveur de joueurs moins «étoilés», mais, on l'espère, plus efficaces contre les Soviétiques. Il faudra porter un jugement après la série. Pour tout de suite, il y a quand même des joueurs qui méritent un meilleur sort. Me voilà donc au noeud de l'intrigue! Voici quelques joueurs qui ne seront malheureusement pas du Rendez-Vous 87.

Denis Savard. Les Soviétiques n'ont pas encore eu le plaisir de voir évoluer cet avant doué. Il n'y a pas un avant plus spectaculaire dans la Ligue Nationale. Il est le plus agile des patineurs et il est parmi les plus aptes à contrôler la rondelle. Allez demander à Al Secord et Steve Larmer si «Dino» n'est pas un des meilleurs avants du circuit!

Dino Ciccarelli. Il faudrait l'avoir dans l'alignement, ne serait-ce que pour son noms. C'est un des talents rares de la Ligue. C'est un compteur naturel. Il est toujours bien placé. C'est souvent l'opportunité quand un défenseur ose commettre une erreur.

Cauchemar

Al MacInnis. Plusieurs gardiens de but passent des nuits blanches à cause d'Al «La Carabine» MacInnis. Il possède le meilleur lancer frappé du circuit. En plus, il est très capable en défense. Imaginez un avantage numérique avec Raymond Bourque et Al MacInnis qui lancent des boulets de la ligne bleue! Le rêve d'un entraîneur et le cauchemar d'un gardien.

Ron Francis et **Bryan Trottier**. Ce sont deux joueurs de centre qui se comparent. Ils sont d'exceptionnels outils à l'attaque. Ils sont les meilleurs amis de leurs défenseurs, qui apprécient leurs efforts en battant en retraite. Et, en dernier lieu, ce sont des «leaders» de première classe.



Il y a quand même des joueurs qui méritent un meilleur sort...

Marcel Dionne. Il est vrai que Dionne a connu de meilleurs jours. Mais, c'est encore un des plus intelligents du circuit. Il demeure un des ingénieux lorsqu'il est en possession de la rondelle. Regardez un peu ce qu'il a fait du jeune Luc Robitaille. Il en a fait un as compteur dès sa première année.

Mike Liut. Ses deux dernières semaines ont été désastreuses. Il a laissé entrer de très mauvais buts, et ceci a conduit à son absence au Rendez-Vous. Mais, d'après moi, il est toujours le gardien le plus constant de la ligue. En tout cas, il est bien meilleur que Clint Malarchuk.

■ ■ ■

5 sur 5. *Trois joueurs qui ne devraient pas être avec l'équipe mais le sont.* **Claude Lemieux.** *Si vous voulez des fomenteurs de troubles, allez chercher Tiger Williams.*

Ulf Samuelson. *Un bon jeune défenseur qui est loin d'être en contrôle de ses moyens. D'ici quelques années, peut-être.*

Chris Chelios. *Un défenseur à une dimension. Souvent, c'est l'ingénieur des attaques de l'adversaire, grâce à une erreur bien synchronisée.*

Pour compléter un peu ma liste de joueurs qui ne seront pas au Rendez-Vous 87, il faudrait ajouter Doug Gilmour, Craig Hartsburg, Joe Mullen et Wendel Clark.

Chez les Jets, **Perry Turnbull** *sera de retour d'ici deux semaines. Avec Doug Smail sur le trio de Hawerchuk, Brian Mullen a des raison de s'inquiéter...*

télé-horaire

CBWFT

du lundi au vendredi

10h00	À votre rythme
10h30	Passe-partout
Midi	Première édition
12h30	D'une série à l'autre:
17h00	Le vagabond
18h00	Ce Soir Manitoba
21h00	Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 2 fév.

14h30 Cinéma
La grand évasion. (1ère de 2) Drame de guerre Durant la Seconde Guerre mondiale, les Allemands construisent des camps spéciaux destinés à loger les spécialistes de l'évasion. Malgré ces précautions, soixante-seize détenus parviennent à s'échapper (amér. 63). (2e partie diffusée demain à 14h30).

18h30 À guichets fermé
En provenance d'Edmonton. Rivière de la Paix.

19h00 L'agent fait le bonheur
L'affaire Vladimir. Benoît a de bonnes raisons de croire qu'une affaire d'espionnage international est en train de se tramer à Charlesville.

19h30 Poivre et sel
Scénario. Réal. Maurice Falardeau. Adélard, un cousin de Marie-Rose est convaincu que, par lui, le malheur arrive.

20h00 Des dames de coeur

22h15 Le Parc des Braves
Dans l'espoir de sauver leur mariage, Pierre-Paul presse Flore de chercher avec lui un nouvel appartement. Mais celle-ci est réticente pour plusieurs raisons.

22h45 Décibels
Inv. Sylvie Tremblay.

23h15 Cinéma
Les sept femmes de Barberousse. Comédie musicale. Un montagnard profite de son passage en ville pour prendre femme. Ses frères jaloux décident d'enlever six jeunes filles dans un village voisin (amér. 54).

mar. 3 fév.

14h30 Cinéma
La grande évasion. (dern. de 2) (Voir détails le lundi 2 février à 14h30)

18h30 Génies en herbe
Somerset affronte Notre-Dame-de-Lourdes.

19h00 La clé des champs
Scénario. **Intérêt et principal.** Anna se bat pour un principe: l'argent qui vous appartient doit vous être remis.

19h30 Ultraquiz lance et compte
(Début). Deux équipes formées chacune de 5 personnalités du monde des médias, jumelées à cinq concurrents en studio, s'affrontent dans une partie de hockey où l'on marque des buts en répondant correctement à des questions sur notre sport national et la série dramatique «Lance et compte». Dominique Michel anime en compagnie d'une vedette de «Lance et compte». Réal. Michel Beaudet.

20h00 Le matou
(Début). Série dramatique réalisée par Jean Beaudin d'après le roman d'Yves Beauchemin. (1ère de 6).

22h15 Dallas
La vedette de télévision. Ellie hésite à mettre ses menaces à exécution de peur de ternir la réputation de Jock. Pamela crée une brèche dans ses relations maritales.

23h15 Rencontres

23h45 Cinéma
Sauvez le Neptune. Drame. Un sous-marin nucléaire entre en collision avec un cargo et coule. Les opérations de sauvetage réussiront-elles? (amér. 78).

merc. 4 fév.

14h30 Le temps de vivre
Avec Pierre Paquette.

18h30 Hebdo
Avec Sylvie Robillard, Marc Laforge et Pierre Chevrier.

19h00 Star d'un soir
Émission de variétés animée par Pierre Lalonde.

20h00 Insolences d'une caméra
Les réaction des gens face à diverses surprises du quotidien. Anim. Alain Stanké.

20h30 Le sens des affaires
Magazine économique. Avec Michèle Viroly.

22h15 Bestsellers
Le Nord et le Sud. Saga. (10e de 12).

23h15 Cinéma
La grande attaque du train d'or. Comédie policière. Avec Sean Connery, Lesly-Ann Down et Donald Sutherland. En 1855, des chargements d'or sont expédiés par chemin de fer pour payer les troupes britanniques engagées dans la guerre de Crimée. Un aventurier entreprend de voler l'un des convois avec l'aide de quelques complices (brit. 78).

jeu. 5 fév.

14h30 Cinéma
Palace. Comédie dramatique. En juin 1944, un Français, fait prisonnier par les Allemands en Normandie, réussit à prendre la fuite. Il retrouve par hasard son frère aîné, prisonnier lui aussi dans un camp où une surveillance relâchée lui permet de mener une existence sans histoire. Ce dernier accepte de cacher son frère puis de l'aider à retourner en France (fr.-all. 84).

18h30 Les grands films
Porté disparu. Drame. Un homme d'affaires américain se rend dans un pays d'Amérique du Sud où son fils est disparu lors d'un coup d'État. Il rejoint sa belle-fille qui lui fait certaines révélations. Il sollicite l'aide des services diplomatiques de son pays pour faciliter ses recherche (amér. 81).

22h15 Manon
Singulier effet secondaire au masculin. Stéphane s'occupe d'un projet particulièrement osé: l'étude de la pilule anticonceptionnelle pour homme. Manon, Gerry et surtout Joël en subiront les effets secondaires.

23h15 Cinéma.
Accroche-toi, j'arrive. Comédie. Un professeur d'histoire découvre un de ses étudiants assassin devant la porte de son bureau et constate la disparition d'un colis mystérieux. Il voit sa vie bousculée et envahie par des agents secrets terrifiants et une journaliste obstinée (can. 79).

vend. 6 fév.

14h30 Cinéma
Le temps des vacances. Comédie. Une adolescente de quinze ans vit avec sa mère divorcée, propriétaire d'une pension pour les maîtres de l'école. Quinze jours avant les vacances, arrive un nouveau professeur, jeune et dynamique. La jeune fille a le coup de foudre, mais il semble s'intéresser plutôt à la mère (fr. 79).

18h30 Autoroute électronique
Avec Pierre Guérin.

19h00 À plein temps
Le choix de Sylvie. Sylvie a bien du mal à accepter la présence de Paulo qui frééuente très assidûment Carole. Prod. S.D.A.

20h30 Contrechamp
Magazine d'information animé par Anne-Marie Dussault.

22h25 Séries plus
Jane Eyre. (Dern. de 5). Jane loge toujours chez les Rivers. Elle apprend qu'un oncle, décédé aux Antilles, lui laisse en héritage une fortune considérable.

23h25 Cinéma
L'express de minuit. Drame réalisé par Alan Parker. En 1971, un étudiant américain est arrêté à l'aéroport d'Istanbul, alors qu'il allait quitter la Turque en transportant clandestinement deux kilos de haschich. Condamné à cinq ans de détention il est enfermé à la prison commune où de dures expériences l'attendent (brit. 78).

sam. 7 fév.

17h30 Samedi de rire!

18h30 La soireé du hockey
En direct de Hartford, les Canadiens de Montréal affrontent les Whalers.

21h45 Télé-sélection
Un jouet dangereux.

dim. 8 fév.

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée en l'église Notre-Dame-de-Grâces à Montréal par le père Richard Guimond, o.p.

11h00 La semaine verte

12h00 Rencontres
Inv. Lisbeth Rocher, journaliste.

12h30 Ernani
Opéra en quatre actes de Giuseppe Verdi.

16h00 Second regard
Avec Jacques Houde.

18h00 Les beaux dimanches
Superstar: Broue. L'animateur Jacques Boulanger reçoit Marc Messier, Michel Côté et Marcel Gauthier, comédiens dans la pièce «Broue».

19h20 Les beaux dimanches
Chantez-nous la paix. De la salle Albert-Rouseau au Grand Théâtre de Québec, spectacle d'ouverture de Rendez-vous 87.

21h20 Les beaux dimanches
Les grands esprits. (Dern.

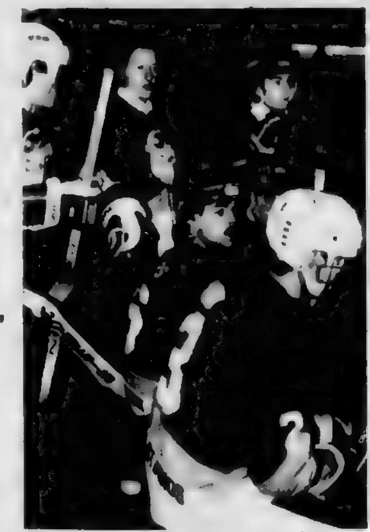
Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

La thèse du professeur de Sainte-Anne

«Il y a beaucoup de monde qui pense, qui me dit que la Ligue Hanover-Taché n'est pas équilibrée cette année», constate Jacques St-Vincent, le gérant des As de Sainte-Anne.

L'ancien gardien de but ajoute: «Moi je dis que n'importe quelle équipe peut battre n'importe quelle autre équipe».

«C'est comme les Habs de La Broquerie,» poursuit le gérant-recrue de l'équipe championne de l'an dernier. «Ils ont eu de la misère au début. Mais avec un Kevin Tyndall dans les filets et un Roy Seidler derrière le banc, la situation a beaucoup changé. La Broquerie me fait toujours peur».



Les Comets de Lorette. À deux joueurs d'être une équipe solide, d'après Jacques St-Vincent.

D'ailleurs, c'est la thèse de Jacques St-Vincent. À quelques joueurs près, toutes les équipes se valent cette année. C'est le cas des As de Sainte-Anne qui peuvent finir en première place du classement général de la ligue s'ils remportent cinq derniers matchs.

«Louis Kirouac nous est revenu. C'est un joueur qui joue le rôle de quart pour l'équipe, à l'attaque en avantage numérique. Il donne aussi une stabilité à notre défense qu'on n'avait pas au début.»

«On a aussi une couple de vétérans comme Luc St-Mars qui aident les jeunes joueurs à monter, à s'améliorer.» Un mélange qui manque à certaines autres équipes de la Ligue.

«Les Huskies de Steinbach ont une équipe qui se cherche une identité. Ce ne sont pas de mauvais joueurs. Mais ça leur prendrait un Ken Krantz. À Lorette, il leur manque un joueur ou deux.»

«Mitchell?» C'est regrettable. C'est une équipe de juvéniles. Il y a du talent écoeurant qui s'assoit à la maison, qui ne joue pas cette année. Ces vétérans pourraient aider l'équipe.»

À deux semaines de la fin de la saison régulière, les jeux sont pas mal faits. Les As de Sainte-Anne devraient finir en première place dans la division Nord. Et Saint-Malo aura les honneurs dans la division Sud.

Par contre, si la thèse du professeur est exacte, les séries éliminatoires seront pleines de surprises. Puisque toutes les équipes se valent...

Lucien CHAPUT

HANOVER-TACHÉ

Classement général (au 27 janvier 1987)

Division Nord

	G	P	N	T
Ste-Anne	16	5	0	32
Landmark	15	5	1	31
Steinbach	9	12	1	19
Lorette	7	16	0	14
Ile-des-Chênes	6	15	1	13

Division Sud

	G	P	N	T
Saint-Malo	17	5	0	24
Grunthal	15	7	0	30
Saint-Pierre-Jolys	9	10	1	19
La Broquerie	8	12	0	16
Mitchell	3	18	0	6

Classement individuel (au 26 janvier 1987)

	B	P	T
Curt Brandt, ***Landmark***	24	26	50
Peter Kehler, ***Landmark***	17	29	46
Denis Lajoie, ***Ste-Anne***	17	26	43
Dave Naaykens, ***Lorette***	16	24	40
Rick Kornelson, ***Steinbach***	22	18	40
Gary Brandt, ***Landmark***	17	21	38
Michel Pattyn, ***Ste-Anne***	17	21	38
Ron Simard, ***Lorette***	23	15	38
Marc Nault, ***Ste-Anne***	20	16	36
Frank Froese, ***Steinbach***	15	18	33

Classement individuel (au 26 janvier 1987)

	B	P	T
Denis Trudel, ***St-Malo***	26	42	68
Art Coulombe, ***St-Malo***	23	41	64
Jean Coulombe, ***St-Malo***	23	29	52
Tim Wiens, ***Grunthal***	30	22	52
Gilbert Dubé, ***La Broquerie***	20	28	48
Edwin Froese, ***Grunthal***	22	22	44
Dan Banman, ***Mitchell***	23	20	43
Marvin Kornelson, ***Grunthal***	9	34	43
Fernand Piché, ***La Broquerie***	15	23	38
Vincent Penner, ***Grunthal***	13	24	37

Ste-Agathe et St-Jean se méfient d'Altona

Quel genre de finale verra-t-on dans la Red River Valley International cette année? Un avant-goût vous sera servi à Sainte-Agathe, le vendredi 30.

Car c'est le dernier affrontement de la saison régulière entre les Knights de Sainte-Agathe et les Royals de Saint-Jean-Baptiste.

Et des quatre équipes de la RRVI (*les deux autres sont Altona et Dominion City*), il n'y a pas de doute que ce seront les Knights et les Royals qui se rendront en finale.

Comment les choses pourraient-elles en être autrement! Six joueurs de Baptiste et six joueurs de Sainte-Agathe figurent parmi les douze meilleurs compteurs de la Ligue. Ce qui ne laisse pas grand place pour les joueurs d'Altona et de Dominion City!

Avoir tué

Côté classement général, Saint-Jean-Baptiste a perdu autant de matchs que Dominion City en a gagné (*un!*). Et Altona a remporté un gros total de deux matchs depuis le début de la saison, le nombre perdu par Sainte-Agathe!

Pourtant, les responsables des deux équipes francos de la RRVI ne partagent pas à cent pour cent cette conclusion. «Il ne faut pas vendre la peau du loup avant de l'avoir tué», prévient Paul Gilmore de Baptiste. «Altona a une meilleure équipe que ne l'indique sa fiche de victoires.»

«Sur papier, Altona a vraiment une bonne équipe», renchérit Rhéal Lemoine, le gérant des Knights de Sainte-Agathe. «Le dernier match qu'on a joué contre eux était pas mal proche (*5 à 4 pour Sainte-Agathe, en prolongation*).»

«Altona pourrait surprendre,» affirme Yves Sabourin, gérant des Royals. «Chaque match qu'on a joué contre eux était proche». Le secrétaire-trésorier de la municipalité de Montcalm ajoute: «L'enjeu, c'est la première place au classement général.»

Car ce sera l'équipe qui terminera en deuxième place qui devra affronter les Braves d'Altona en demi-finale, le prélude nécessaire aux grandes finales et au championnat de la ligue.

Et depuis quelques semaines, tout le monde semble se méfier des Braves.

L.C.

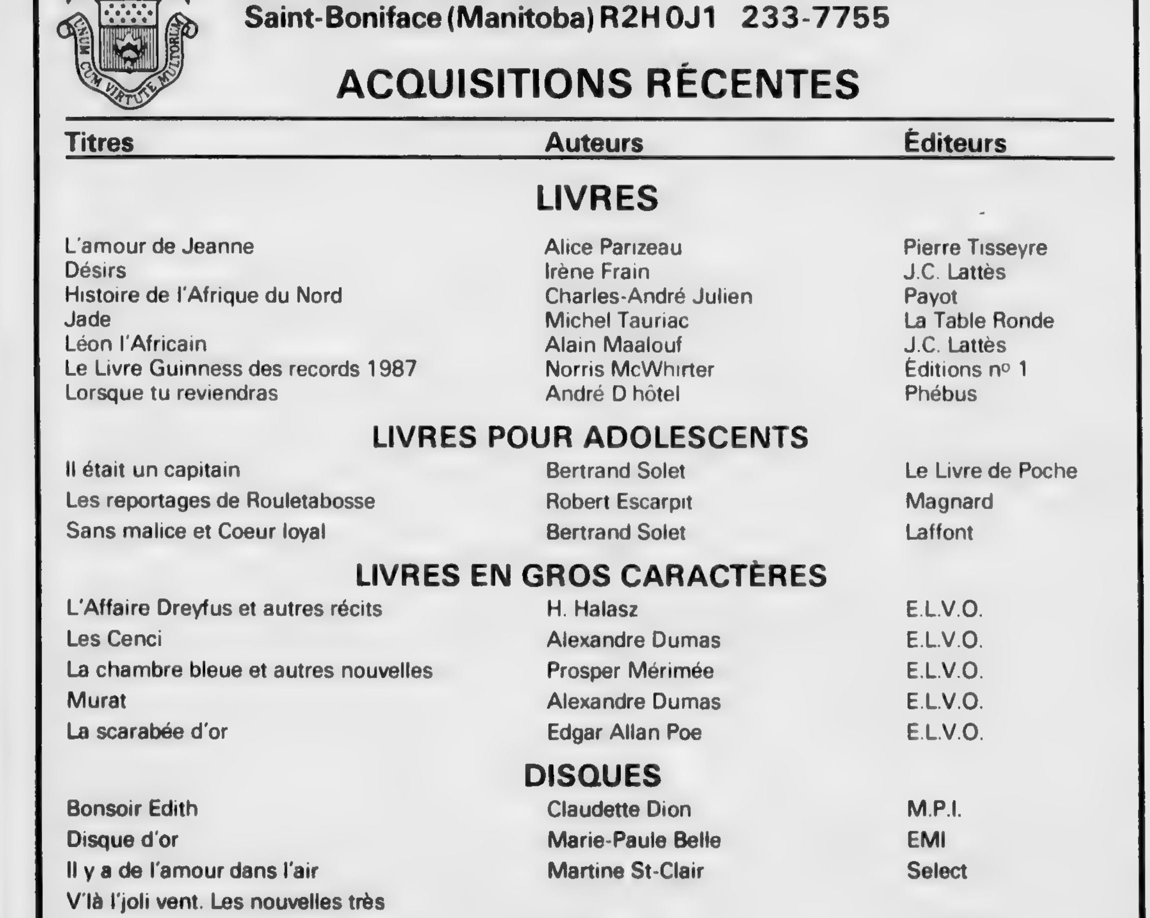
RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Classement général (au 22 janvier 1987)

	G	P	N	T
St-Jean-Baptiste	11	1	1	23
Ste-Agathe	7	2	2	16
Altona	2	8	1	5
Dominion City	1	10	0	2

Classement individuel (au 22 janvier 1987)

	B	P	T
Robert Bouchard *(St-Jean)*	23	15	38
Larry Skoleski *(Ste-Agathe)*	19	15	34
Paul Rodrigue *(St-Jean)*	7	17	24
Léo Fillion *(St-Jean)*	6	17	23
Allan Siemens (St-Jean)	9	13	22
Dallas Johnson *(Ste-Agathe)*	13	7	20
Ken Skoleski *(Ste-Agathe)*	9	11	20
Bill Langdon *(Ste-Agathe)*	9	10	19
Farrell Bouchard *(St-Jean)*	9	9	18
Don Hildebrand *(St-Jean)*	7	11	18
Rick Meilleur *(Ste-Agathe)*	9	8	17
Claude Lemoine *(Ste-Agathe)*	6	11	17



BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE SAINT-BONIFACE
255, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0J1 233-7755

ACQUISITIONS RÉCENTES

Titres	Auteurs	Éditeurs
LIVRES		
L'amour de Jeanne	Alice Parizeau	Pierre Tisseyre
Désirs	Irène Frain	J.C. Lattès
Histoire de l'Afrique du Nord	Charles-André Julien	Payot
Jade	Michel Tauriac	La Table Ronde
Léon l'Africain	Alain Maalouf	J.C. Lattès
Le Livre Guinness des records 1987	Norris McWhirter	Éditions nº 1
Lorsque tu reviendras	André D hôtel	Phébus
LIVRES POUR ADOLESCENTS		
Il était un capitain	Bertrand Solet	Le Livre de Poche
Les reportages de Rouletabosse	Robert Escarpit	Magnard
Sans malice et Coeur loyal	Bertrand Solet	Laffont
LIVRES EN GROS CARACTÈRES		
L'Affaire Dreyfus et autres récits	H. Halasz	E.L.V.O.
Les Cenci	Alexandre Dumas	E.L.V.O.
La chambre bleue et autres nouvelles	Prosper Mérimée	E.L.V.O.
Murat	Alexandre Dumas	E.L.V.O.
La scarabée d'or	Edgar Allan Poe	E.L.V.O.
DISQUES		
Bonsoir Edith	Claudette Dion	M.P.I.
Disque d'or	Marie-Paule Belle	EMI
Il y a de l'amour dans l'air	Martine St-Clair	Select
V'là l'joli vent. Les nouvelles très vieilles chansons de France	Guy Béart	Temporel
CASSETTES		
Céline Dion en concert	Céline Dion	T.B.S.
Le Chinois sans peine	Philippe Kantor	Assimil
Le Nouvel espagnol sans peine	F.J. Anton	Assimil
Rendez-le moi	Linda de Suza	Carrère

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Carla R. Lewis B.A., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
TÉL.: 233-0614



Hogue Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIERE
R.R. LAFRENIERE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

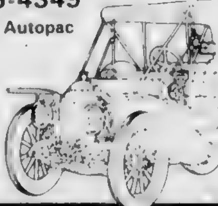
ASSUREURS

Assurances Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle



MÉTIERS

Mint Auto Body
situé près de la Monnaie royale
«Chez Mint, c'est mint»
1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées
Propriétaire Roland Boisvert
Gérant de service Ken Labossière



Venez nous voir!

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co

C&L Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

H.A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
Pour des recommandations précises, appelez moi au 237-4823
Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823
David McNair

Comptables en management accrédités

Robert & Company ACCOUNTANTS
Comptables 712, ch. St-Mary's
Tél.: 237-6053
- Comptabilité de petites entreprises et de corporation
- Impôts sur les revenus
- Service de paie
- Tenue des livres
- Premières consultation gratuite

Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS



ENTREPRISES NOEL
Services de secrétariat, rédaction de lettres, dactylographie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies
CLAIRE NOEL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste Anne, MB
R0A 1R0
tel. 422-5750
(res.) 422-8574

TRADUCTEURS AGRÉÉS




Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

Cet espace est disponible pour de bonnes affaires!
Contactez Andrée Gilbert au 237-4823

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine

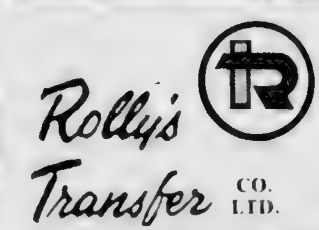


Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5860 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)
Tél.: 255-0260
Michael Guertin



Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

Le vieux couvent deviendra monument historique

Le musée, un projet de la communauté

SAINT-PIERRE-JOLYS

«Il y a des gens qui disent que c'est le musée des Desharnais. C'est malheureux. Ça nous déplait pas mal. Parce que c'est pas ça du tout», lance le président du comité du musée de Saint-Pierre-Jolys, Armand Desharnais.

C'est vrai que lui-même et son frère Henri passent «un peu plus de temps que d'autres» à s'occuper des affaires du vieux couvent qui sera officiellement ouvert au grand public d'ici la fin mai.

«Mais je voudrais dire qu'on n'est pas les seuls à travailler. Ce qu'on veut, c'est un musée pour Saint-Pierre. Pour qu'une localité puisse vivre, il faut qu'elle puisse être fière de ses racines, de ce qui existait. Des gens ont mis beaucoup d'efforts pour faire Saint-Pierre, pour avoir ce qu'on a aujourd'hui.»

«On veut faire connaître ce passé, ce travail. Le musée va servir à souligner les efforts, le musée va raconter l'histoire des commencements. Le musée, c'est bien un projet de la communauté.»

Il reste qu'en arrière d'un projet communautaire, on trouve toujours des personnes. À Saint-Pierre, Gerry Fontaine, l'actuel maire, est l'une de ces personnes intéressées par la consertation du patrimoine. «Gerry Fontaine, note Armand Desharnais, avait déjà essayé de racheter le vieux couvent voilà quelques années. Mais ça n'avait pas marché. Moi, je suis arrivé à un moment où les choses ont commencé à tomber en place».

De fait, depuis une couple d'années, les bonnes nouvelles côté patrimoine se sont bousculées. «C'était au début de 1984, se souvient Armand Desharnais. Réal Bérard est venu nous rencontrer pour nous convaincre de l'importance de la Maison Goulet. Au début, on ne le croyait pas (1). La Maison Goulet appartenait à Horst Wiebe, de Grunthal. Il nous l'a donnée à condition qu'on la déménage. Mais on n'avait pas de place!»



Armand Desharnais, le président du comité du musée. «Il y a des gens qui trouvent que l'affaire ne va pas assez vite. Mais ce type de projet demande de la recherche. Ça serait facile de remplir le couvent d'antiquités. Mais on veut des objets rattachés aux personnes, aux associations, au patrimoine de Saint-Pierre-Jolys.



Deux préoccupations

Pas grave. «C'est là qu'on a appris que le couvent était à vendre. Le comité du musée à fait une offre d'achat à l'automne 84. Pour 65 000$, on en a pris possession au printemps 85». Bien entendu, l'achat était conditionnel à la participation financière de la communauté. L'argent est rentré (*y compris 10 000$ de la province*) au point où il «n'y a pas de problèmes» à effectuer un paiement mensuel de 600$ pour rembourser l'emprunt de 55 000$ contracté à la caisse durant l'été 86.

La grosse préoccupation du comité du musée, à l'heure actuelle, c'est d'obtenir de la province que le vieux couvent soit déclaré monument historique. Une réponse est attendue «d'ici quelques mois», et si elle est favorable, le gouvernement provincial versera l'argent pour entretenir le bâtiment.

Armand Desharnais estime que les chances sont «très bonnes». Au cas où la province refuserait de déclarer l'édifice monument historique, «c'est le village qui le fera. Mais ça voudrait dire moins d'argent».

L'autre préoccupation du comité, c'est d'embaucher très bientôt un coordonnateur pour diriger des recherches sur les cinq anciennes petites écoles de Saint-Pierre-Jolys et sur les 5 fromageries qui fonctionnaient encore durant les années 40. Une somme de 10 000$ versée par la Fédération du patrimoine manitobain, sera affectée à ce travail, dont les résultats seront connus en septembre 87 pour les écoles et au printemps 88 pour les fromageries.

Armand Desharnais espère bien que le coordonnateur pourra compter sur des bénévoles pour mener les recherches à bien. «Ce qui me ferait vraiment plaisir, c'est que les jeunes s'intéressent à la recherche».

Bernard BOCQUEL

(1) *«On», c'est essentiellement le comité du musée, auquel siégeait Raymond, Henri et Réal Bérard, Armand Desharnais, Denis Péloquin, Gérald Fontaine, Marcelle Lemaire, Annette Hébert, Lucille Carrière; puis Thérèse Carrière, Jean-Marie Gagnon et Henri Desharnais. Le comité du musée, formé lors du centenaire de Saint-Pierre en 1977, s'occupait surtout de la Maison des colons, située sur la place centrale du village.*

VITE LU VITE SU

La Seine — La commission scolaire de la Rivière-Seine se prononcera le 10 février sur la répartition des programmes scolaires en fonction des bâtiments existants ou à construire à Lorette, Sainte-Anne-des-Chênes et La Broquerie.

Les demandes officielles de fonds seront ensuite adressées au Bureau de financement des écoles publiques.

Les avis de motion sur lesquels voteront les commissaires le 10 février reprennent les recommandations des trois comités ad hoc chargés d'étudier ces réaménagements scolaires.

C'est-à-dire la construction d'une école française M-9 à Lorette, l'ouverture d'une école anglaise M-12 à Sainte-Anne-des-Chênes et la rénovation de l'école Saint-Joachim à La Broquerie pour accueillir le programme français M-12.

■

Marchand — La Chambre de commerce a renouvelé son conseil d'administration le 18 janvier.

Il se compose dorénavant de: Carole Tourand (*présidente*), William Hornick (*vice-président*), Laura Tourand (*trésorière*), Tony Duhamel (*secrétaire*), William Tourand, Wilfred Chabot, Maurice Chabot, Achille Chabot, Bill Chabot, Léo Chabot, Doris Chabot, Walter Danylchuk, Laurent Simard, Marcel Lord, Marc Couture, Joan Couture et Sarah Lamontagne.

VIE SOCIALE

Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

Une année de transition pour la Caisse

«Nous avons connu une bonne année», estime Shirley Delaurier, responsable de la Caisse pendant toute la durée du dernier exercice financier qui s'est achevé le 30 septembre 86.

«Une bonne année, compte tenu de l'absence de directeur pendant plus d'un an et de l'achat — très coûteux — d'un ordinateur», ajoute Shirley Delaurier pour expliquer sa satisfaction.

Concrètement, la hausse de plus de 15 pour cent de l'actif qui s'est hissé à 2 606 264$ n'est pas négligeable.

LAURIER

Cette progression s'explique principalement par l'offre d'un plus grand nombre de services à la clientèle, surtout depuis l'acquisition de l'ordinateur en février 86.

Pourtant, le nombre de membres de la Caisse a diminué. De 615 à 583. L'arrivée d'une quinzaine de nouveaux sociétaires n'a pas compensé les départs. Mais, Shirley Delaurier reste optimiste. Le potentiel de la région est loin d'avoir été épuisé.

Cependant l'avenir économique de la région, essentiellement céréalière, semble moins réjouissant. «Les bonnes années sont passées, estime Shirley Delaurier. Les bonnes récoltes d'alors ont quelque peu différé les effets de la baisse des prix du grain. Mais les fermiers commencent à les ressentir et l'année prochaine sera sans doute bien plus difficile pour eux.»

Pour la Caisse populaire, l'année 86 a été une année de transition. Ainsi, elle a investi dans cet ordinateur qui lui permet d'offrir une gamme plus étendue de services et donc d'être plus compétitive face aux autres banques, même si cela a porté un coup au surplus net qui est tombé de 12 258$ en 85 à 5 024$ en 86. Le montant des réserves a grimpé à 24 548$.

L'événement

Pour séduire davantage sa clientèle, la Caisse populaire a révisé sa politique des taux d'intérêt. Car le montant des prêts a en effet diminué en 1986, passant de 1 885 776$ à 1 822 829$. La Caisse a donc réagi en proposant des taux plus compétitifs.

De même, elle rémunère davantage les dépôts des épargnants qu'elle ne l'a fait en 1986. Parallèlement, elle a lancé une campagne publicitaire pour les dépôts à terme. Du coup les dépôts ont tout de même augmenté de plus de 15 pour cent et atteignent la somme de 2 565 314$.

Le principal événement de 1986 a été la nomination d'un nouveau directeur, Réjean Picard, à partir du mois d'octobre. La situation de la Caisse est donc redevenue plus «normale».

La 46e réunion annuelle a attiré une trentaine de personnes le 22 janvier. Quatre des cinq sièges du conseil d'administration ont été pourvus, l'autre restant vacant. René Saquet préside ce conseil auquel appartiennent Joseph Deremiens, Cyril Gamache et Francis Péloquin.

Stéphane JARRE

Société franco-manitobaine

AMENDEMENT À LA CONSTITUTION

Le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine a proposé à sa réunion extraordinaire du 26 janvier dernier le changement suivant à ses règlements généraux:

«Que les articles 5(c) et 6 des règlements généraux soient amendés pour se lire comme suit:

5(c) Le montant de la cotisation sera fixé par le conseil d'administration et ratifiée par l'assemblée générale.

6(a) Il y aura 3 catégories de membres à la Société. Sera membre de la Société:
- i) toute personne d'expression française, résidant au Manitoba, âgée de 16 ans ou plus et ayant acquitté sa cotisation.
- ii) tout organisme franco-manitobain ayant acquitté sa cotisation annuelle.
- iii) toute personne d'expression française de moins de 16 ans ayant acquitté sa cotisation.

(b) Aux rallyes, assemblées générales, annuelles ou spéciales, seuls les membres de la catégorie i) auront droit de vote. Les voix se prennent par vote ouvert ou, si tel est le désir de la majorité des membres présents, par scrutin secret. Les questions sont décidées à la majorité des voix. En cas de parité de voix, le(la) président(e) de la réunion a un vote prépondérant en plus de son vote comme membre.»

Ces articles tel qu'amendés seront présentés pour ratification à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu **le 7 mars prochain** au **Ramada Inn**.

Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

REPORT DE LA DATE LIMITE DES SOUMISSIONS

PROJET 2352-86-36
DOSSIER N-4578

FOURNITURE DE QUATRE BÂTIMENTS D'OUTILLAGE ÉLECTRONIQUE À DIVERS ENDROITS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG WINNIPEG (MANITOBA)

AVIS est par la présente donné que la date de réception des offres, précédemment fixée au 22 janvier 1987, a été reportée à 14h, HEURE DE WINNIPEG, le 30 janvier 1987.

Canadä

Société Franco-Manitobaine

COMITÉ DES CANDIDATURES

Les postes suivants seront à combler lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra les 6 et 7 mars 1987:

1. **PRÉSIDENT/PRÉSIDENTE — pour une année**
   — voit au bon fonctionnement de la Société; préside les réunions du conseil d'administration ou du conseil exécutif; agit comme porte-parole de la Société.
2. **1er VICE-PRÉSIDENT/1e VICE-PRÉSIDENTE — deux ans**
   — remplace le ou la président(e) en cas d'absence, et accepte les tâches désignées par le conseil d'administration ou le conseil exécutif.
3. **Trois CONSEILLERS/CONSEILLÈRES — deux ans**
   — sont à la disposition du conseil d'administration.
4. **Un CONSEILLER/CONSEILLÈRE «JEUNESSE» — deux ans**
   — représente les intérêts des jeunes Franco-Manitobains et assure une liaison entre la Société et le Conseil jeunesse provincial.

Le comité de candidatures devra soumettre au conseil d'administration une liste des candidat(e)s pour chaque poste et cette liste devra être publiée au moins quatorze (14) jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, soit dans le journal La Liberté du 20 février 1987.

Franco-Manitobaines, Franco-Manitobains, vous êtes invités à faire parvenir votre avis de candidature au:

Comité des candidatures
Case postale 145
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

ou en communiquant avec un des membres du comité des candidatures:

Gilles Ferland, président — 233-5075
Denis Bibault (Notre-Dame-de-Lourdes) — 1-248-2340
Henri Bouvier (St-Léon) — 1-744-2083
David Dandeneau — 233-1932
Armand Desharnais (St-Pierre) — 1-433-7988
Yolande Dupuis (Lorette) — 1-878-3143
Alfred Laurencelle (La Broquerie) — 1-424-5234
Lise Plouffe — 237-0705

HÔPITAL GÉNÉRAL DE MOOSE FACTORY

Un établissement de soins actifs de 60 lits, à Moose Factory en Ontario, doit immédiatement combler les postes suivants:

DIRECTRICE DU SERVICE DES SOINS INFIRMIERS INFIRMIÈRE-MONITRICE

Nº de concours: 86-NHW-ONT MSB-OC-138T

La Directrice des soins infirmiers devra administrer l'ensemble du service de soins infirmiers de l'hôpital, y compris la planification et l'évaluation des programmes, voir à l'administration du budget et à la prestation de soins de santé de haute qualité.

Il s'agit d'un emploi de deux ans. La candidate reçue devra mettre sur pied un programme de formation visant à préparer une infirmière indienne à assumer les fonctions de ce poste.

Titres et qualités: Être autorisée à exercer la profession d'infirmière dans une province ou un territoire du Canada; détenir un baccalauréat en sciences infirmières d'une université canadienne ou l'équivalent reconnu; ou détenir un grade universitaire ou un diplôme ou certificat dans une spécialité se rattachant aux fonctions du poste, par exemple un certificat ou un grade en administration des soins hospitaliers ou des soins de santé ou en administration des soins infirmiers. En outre, la candidate doit avoir de l'expérience dans l'administration d'un service de soins infirmiers et la supervision de soins infirmiers.

La connaissance de l'anglais est essentielle.

L'échelle de traitement est de 33 664 $ à 42 706 $

INFIRMIÈRE-MONITRICE D'HÔPITAL

Nº de concours: 85-NHW-ONT MSB-OC-153

L'infirmière-monitrice offrira un programme de formation en cours d'emploi aux infirmières de l'hôpital et au personnel de soutien du service de soins infirmiers; organisera et coordonnera un Programme d'assurance de la qualité pour l'hôpital.

Titres et qualités: Être autorisée à exercer la profession d'infirmière dans une province ou un territoire du Canada; détenir un baccalauréat en sciences infirmières d'une université canadienne ou l'équivalent reconnu ou un dimplôme ou un grade universitaire en éducation, en supervision ou en administration des soins infirmiers. En outre, la candidate doit avoir de l'expérience de la prestation de programmes d'éducation en soins infirmiers aux infirmières en milieu de soins de santé ainsi que l'expérience de la mise en oeuvre d'un programme hospitalier d'assurance de la qualité.

La connaissance de l'anglais est essentielle.

L'échelle de traitement est de 31 471 $ à 39 053 $.

Il convient de noter que pour ces deux postes il y a, outre le traitement, une indemnite d'isolement de 3 137 $ par année (pour les célibataires) et de 5 229 $ (pour les personnes mariées).

Des logements locatifs meublés et convenables sont mis à la disposition des titulaires. L'autorisation médicale doit être obtenue avant l'embauche.

Si vous avez des questions à poser au sujet de ces deux postes, n'hésitez pas à communiquer avec Marjorie Lovell au (705) 658-4544, poste 13.

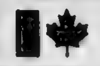
Faites parvenir votre demande d'emploi et (ou) curriculum vitae à l'adresse suivante en citant le numéro de concours pertinent:

David Skyrie, Agent intérimaire de dotation en personnel et de formation
Personnel de la région de l'Ontario
1547, chemin Merivale
NEPEAN (Ontario) K1A 0L3

La fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

Date limite: le 28 février 1987

You can obtain this information in English by contacting the above named person.



Santé et Bien-être social Canada — Health and Welfare Canada

Canadä

La Résidence de Lourdes: une volonté locale et un programme gouvernemental

Pour un jour pouvoir se débrouiller tout seuls

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Une centaine de personnes ont visité dimanche 25 janvier la toute nouvelle Résidence de Lourdes et laissé 1 050$ en dons à cette occasion.

Le lendemain, deux des cinq pensionnaires se sont installés dans leur nouvelle maison dont la construction a été achevée à la mi-janvier.

Bâtie sur la rue Rodgers, à côté du centre Dom Benoît et de l'Atelier de la Montagne où sont employés les cinq handicapés mentaux logés dans la Résidence de Lourdes, cette habitation a été financée par Logement Manitoba (*Manitoba Housing*).

Ainsi, 122 000$ ont été consacrés à la construction, 15 000$ au mobilier et 11 000$ aux abords du bâtiment. De nombreux dons, d'institutions comme de particuliers, ont permis de compléter l'aménagement de la résidence.

Le Foyer Notre-Dame, par exemple, a fourni tous les lits, des chaises et des téléviseurs. «Toute la communauté et ses associations se sont impliquées dans ce projet», indique Bruno Delaquis, président du comité de la Résidence de Lourdes inc. (1).

Le bâtiment d'un superficie approximative de 80 pieds par 30 comprend 5 chambres individuelles pour ses pensionnaires, deux autres chambres pour les visiteurs, deux grands salons, une cuisine, etc, ainsi qu'un logement pour l'administratrice.

Celle-ci a d'ailleurs déjà été nommée. Il s'agit d'une ancienne résidante de Notre-Dame-de-Lourdes, Leverne Brouzes, qui revient ainsi au pays. «Elle a embauché une dame à mi-temps pour l'entretien de la résidence,» indique Bruno Delaquis. Deux éducateurs s'occuperont aussi des pensionnaires.

Ceux-ci, deux hommes et trois femmes, viennent de Portage-la-Prairie et de Pelican Lake. Ils ont été choisis par des travailleurs sociaux et le comité de la Résidence de Lourdes.

Robert Deroche: «Nous avons démontré que notre communauté avait les moyens et la volonté d'avoir une telle résidence.»

«Nous voulions des stagiaires qui n'avaient pas de famille», précise Robert Deroche, président de l'Atelier de la Montagne et trésorier du comité de la Résidence. «On va essayer de les faire vivre en famille, pour normaliser leur vie autant que possible».

«C'est aussi le meilleur moyen pour eux de s'épanouir et d'acquérir de nouvelles connaissances qui leur permettront un jour de se débrouiller tout seuls. Par exemple, l'Atelier a aujourd'hui trois anciens employés qui travaillent maintenant à leur propre compte», indique Robert Deroche.

D'ailleurs, c'est bien dans cet esprit que le projet est né. «Il y a trois ans, lorsque le gouvernement a sorti son programme 'Welcome Home', nous avons pensé que notre communauté pouvait faire sa part. L'association de la Montagne pour l'intégration communautaire a donc, de son côté, proposé qu'une résidence soit ouverte à Notre-Dame-de-Lourdes. Saint-Claude et Somerset en avaient déjà une», raconte Robert Deroche, qui préside aussi l'association de la Montagne.

«Une fois que ce projet a été accepté par tous les niveaux concernés continue Robert Deroche, nous avons formé un comité en novembre 85 et établi une compagnie, la Résidence de Lourdes, qui s'est incorporée».

Maintenant que la bâtisse est construite, pourrait-elle un jour être agrandie pour pouvoir accueillir un plus grand nombre de résidents?

Ça n'aurait pas vraiment de sens, répond Bruno Delaquis, car la Résidence de Lourdes perdrait son caractère familial et l'on aboutirait exactement à l'inverse de ce qui était souhaité au départ. «La seule possibilité serait de construire une nouvelle maison. Mais on n'en est pas là...»

Stéphane JARRE

(1) *Le comité de la Résidence de Lourdes Inc. est composé de: Bruno Delaquis (président), Robert Deroche (trésorier), Annette Bosc (secrétaire), Hubert Durant et Cécile Bosc (conseillers). Bill Stefiuk, travailleur social, représente les services communautaires de la région Centre.*



À la santé de France-Canada!

Environ 80 personnes sont venues déguster vins et fromages lors de la soirée d'amitié organisée par l'association manitobaine de France-Canada. Parmi les invités d'honneur, Louis Bardollet, consul général de France à Edmonton, a remercié les Manitobains de la chaleur de leur accueil et l'exécutif de l'association (notre photo) pour son efficacité.

(De g. à d.: Debout: Marcel Marchildon (président de France-Canada/Manitoba), Luc Marchildon (président sortant de la fédération canadienne de France-Canada), Gabrielle Jeanson, Nancy Baril, Irène Marchand et Clémence Himbault; Assises: Jeannette Deschênes (secrétaire) et Georgette Vrignon (trésorière).

NOMINATION

Michel Forest

Le directeur-général de la Société franco-manitobaine, monsieur René Fontaine, a le plaisir d'annoncer la nomination de **Monsieur Michel Forest** au sein de l'équipe au titre d'adjoint à la direction.

Originaire de Saint-Boniface, Monsieur Forest est diplômé du Collège St-Paul de l'Université du Manitoba, détenteur d'un B.A. avec spécialisation en Histoire.

Avant son entrée en fonction à la SFM, Michel Forest a occupé un poste de Préposé au service Voyageur de Via Rail Canada. Il a assumé ses nouvelles fonctions le 15 janvier dernier.

La page de Bicolo

oups!

L'histoire du ski

Le mot «ski» signifie «qui glisse». Ce sport s'est développé il y a très longtemps dans les pays nordiques comme la Norvège et la Finlande.

Les skis étaient tout d'abord des sortes d'engins qui servaient aux chasseurs et aux soldats. Le ski se développa graduellement avec les années et devint vite un passe-temps très populaire. Il atteignit le sommet de la popularité en 1888 lorsque Fridjof Nansen effectua une course en ski à travers le Groenland. Le ski devint un sport important dans tout l'Europe.

Depuis ce temps, les nouvelles techniques et l'amélioration du matériel permettent aux skieurs de pratiquer avec sécurité et bonheur un des sports les plus intéressants qui soient.

DU SKI AU MANITOBA?

Même si le terrain de notre province est plutôt plat, nous avons quelques endroits tels que La Rivière et Agassiz pour faire du ski alpin (de montagne) mais le **ski de fond** demeure un sport plus réaliste pour la plupart des Manitobains.

Le ski de fond se fait sur la plaine et il y a de nombreuses pistes, au Parc Birds Hill, St-Malo, Sandilands et n'importe où sur les rivières gelées, dans les fossés ou même dans ta cour.

C'est un des meilleurs exercices que l'on puisse faire car il implique tous les membres de notre corps. C'est un sport très peu coûteux, car maintenant tu peux acheter des skis qui s'attachent à des bottes ordinaires; l'achat est réduit aux skis et bâtons. Et avec cela, tu peux faire de belles randonnées et jouir du plein air!

Et si tu ne fais pas du vrai ski, amuse-toi à faire le mots croisés sur le ski!

Mots croisés sur le ski



Je salue mes nouveaux membres!

8276	Véronique Matteau	Winnipeg
8277	Reagan Beaudin	Winnipeg
8278	Michel Larivière	Saint-Boniface
8279	Valérie Chartier	Saint-Boniface
8280	Julie Steiner	Winnipeg
8281	Chris Ince	Winnipeg
8282	Sarah Long	Winnipeg
8283	Mark Dixon	Winnipeg
8284	Tanys Krack	Winnipeg
8285	Simon Akinsulie	Winnipeg
8286	Lesley Silver	Winnipeg
8287	Jill Mackenzie	Winnipeg
8288	Daniel Holtmann	Winnipeg
8289	Jason Lowe	Winnipeg
8290	Heather Saxton	Winnipeg
8291	Rachel Funk	Winnipeg
8292	Esther Rubenstein	Winnipeg
8293	Shanin Knight	Winnipeg
8294	Darcie McFadden	Winnipeg
8295	Eric Robert	Winnipeg
8296	Jenny Mihill	Winnipeg
8297	Shannon Nesbitt	Winnipeg
8298	Amy Anderson	Winnipeg
8299	Lisa Fisher	Winnipeg
8300	Rachel Warrell	Winnipeg



Concours

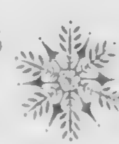
As-tu pensé au Concours 15e anniversaire?

Trouve un slogan se rapportant à Bicolo et dessine-le. Le dessin gagnant sera ensuite imprimé sur un T-shirt. Regarde les deux pages précédentes pour les détails. N'oublie pas ton nom, adresse, âge, numéro de membre et la taille de T-shirt au cas où tu gagnerais! J'attends ta participation!

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Âge ______ Numéro de membre ______
Taille T-shirt Petit Moyen Grand (enfant)
(encercle) Petit Moyen Grand (adolescent)



Membre gagnant #8316
Chantal Goulet, 8 ans
Saint-Jean-Baptiste
(Manitoba)



Réponses:

Mots croisés

1. Cabine
2. Montagne
3. Lunette
4. Gants
5. Sapin
6. Foulard
7. Chalet
8. Ski
9. Fanion
10. Bâtons

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

NOM ____________________
ADRESSE ____________________
CODE POSTAL ________ ÂGE ______

Scones nourrissants et délicieux

La tradition veut que l'on serve les scones à l'heure du thé, mais rien ne vous empêche de les servir au repas.

Frais cuits, ces scones nourrissants peuvent transformer un simple casse-croûte de viandes froides et fromage en festin.

Bien qu'ils soient de texture légère, ces scones au cheddar et au maïs sont savoureux et nourrissants. Le fromage ajoute de la valeur nutritive alors que le maïs en crème sert de liquide dans la pâte. C'est une bonne façon d'inclure un légume dans un repas sans cérémonie.

Scones au cheddar et au maïs

2¼ tasses de farine tout usage
4 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
½ c. à thé de moutarde sèche
½ tasse de beurre ou de margarine ramolli à température de la pièce
1 tasse de cheddar râpé
1 boîte (10oz/284 mL) de maïs en crème
1 oeuf battu
1 c. à table de lait

Chauffer le four à 425°F.

Dans un bol moyen, combiner la farine, la poudre à pâte, le sel et la moutarde sèche. Avec un coupe-pâte ou une fourchette, couper le beurre dans le mélange jusqu'à ce qu'il forme de gros grumeaux. Avec une fourchette, incorporer le fromage, le maïs en crème et l'oeuf pour former une pâte molle.

PRATIQUE

Déposer la pâte sur une surface farinée; pétrir doucement de 10 à 12 fois jusqu'à ce que la pâte ne colle plus. Abaisser ou écraser la pâte à 1 pouce d'épaisseur. Tailler avec un emporte-pièce ou un verre de 3 pouces de diamètre; ou bien, façonner la pâte en un cercle de 1 pouce d'épais et tailler en 10 pointes.

Déposer les scones en espaçant de 1 pouce sur une plaque à biscuits non graissée; badigeonner de lait. Cuire au four de 13 à 15 minutes jusqu'à ce que les scones soient dorés. Servir chaud. *Donne 10 gros scones.*

Coût des nécrologies:
10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

Le 100e du bureau de poste

Les Beaudin ont oblitéré plus de 50 ans de lettres

SAINT-EUSTACHE

Pour Léon Beaudin, la cérémonie marquant le 100e anniversaire du bureau de poste à Saint-Eustache dimanche 1er février va avoir une signification bien spéciale.

Car pendant plus d'un demi-siècle, la famille Beaudin a trié le courrier pour les résidants de cette localité à l'écart de la grande route et du chemin de fer.

C'est en 1932 que Léon Beaudin, aujourd'hui âgé de 71 ans, est devenu assistant au maître de poste, qui était nul autre que son père, Amedée Beaudin.

Pour tout dire, Amedée Beaudin a pris la charge du bureau de poste centenaire le 1er juillet 1925. Mais c'était depuis 1913 qu'il travaillait pour la poste.

«Dans les premières années, se souvient Léon Beaudin, la malle venait d'Elie. Le père avait le contrat pour charroyer la malle jusqu'à Saint-Eustache. À partir de 1957, le système a changé complètement. La malle est venue par camion de Headingley».

Bon temps

En 1958, nouveau changement: Léon Beaudin prend la relève. Sa femme Alice (*née Fleury*) devient son assistante, jusqu'en 1979 lorsque le couple décide de fermer le magasin.

«Pour nous, le bureau de poste nous a aidés beaucoup. Notre grosse affaire, c'était la ferme. Mais le bureau de poste attirait des clients. On a passé du bon temps, les gens étaient bien aimables. On a été bien servi par le public et on a servi le public du mieux qu'on a pu».

Le responsable de poste, il faut le souligner, est payé en fonction du volume de courrier. Au fil des années, note Léon Beaudin, «les revenus ont toujours monté graduellement.



Léon Beaudin. Maître de poste à Saint-Eustache de 1958 à 1979. «Le chemin de fer n'amenait pas toujours la malle à l'heure. Il fallait attendre le train... Et c'est là qu'on recevait des plaintes».

En dernier, on aurait pu vivre de ces revenus, mais quand même bien maigrement.»

Des changements, l'ancien maître de poste en a vécus plusieurs. «Dans le temps, le bureau ouvrait vers les 8h00, pour fermer vers les 9h00, 10h00 et des fois 11h00». Mais au courant des 60, Léon Beaudin a trouvé que les heures d'ouverture pratiquées par son père «n'avaient plus de bons sens. On s'est renseigné. La poste a dit que les heures d'ouverture, c'était de 9h à 5h».

Parmi les autres changements, Léon Beaudin se remémore une époque où il fallait «taper la malle lorsqu'elle arrivait, sur l'arrière de l'enveloppe.» Sans oublier le temps où un rapport financier était exigé tous les 8 jours, puis 3 fois par mois, deux fois par mois et, finalement, une fois par mois.

Les finances, c'était la job du maître de poste. «Moi, je faisais les rapports, je tenais les comptes. Mais ma femme, c'était la moitié du succès.»

La principale qualité d'un maître de poste? Léon Beaudin n'hésite pas. «C'était l'honnêteté, c'est le principal. Ensuite, il faut être avenant». Et le sens des responsabilités? «Ça revient à l'honnêteté. Tout est là dedans. Si t'es honnête, t'es responsable».

Bernard BOCQUEL

Le centenaire sera marqué le 1er février

Le bureau de poste de Saint-Eustache compte 149 casiers. Ce qui nécessite quelques ajustements mineurs de la part de la maître de poste depuis janvier 1980, Lucie Allard.

«Il n'y a pas assez de casiers. Mais ça marche assez bien» note la propriétaire, avec son mari Robert, du Magasin Allard, ouvert en 1969.

En tout quelque 170 familles retirent leur courrier du bureau de poste de Saint-Eustache.

Lucie Allard note que «la plupart, la grande majorité vient chercher le courrier tous les jours.»

Les gens en profitent-ils pour placoter avec elle? «Non, ils viennent pas mal juste pour leur malle. Quand ils jasent, c'est plutôt dans le magasin. La poste, c'est pas mal business».

Précision

Pour ce qui touche le volume de courrier traité, Lucie Allard, 45 ans, précise qu'il «augmente régulièrement tous les ans».

Aujourd'hui, le bureau de poste est ouvert de 9h à 12h; de 13h à 17h; sauf les jeudis (*seulement de 9h à 12h*).

Précisons que la cérémonie pour commémorer le centenaire du bureau de Saint-Eustache se tiendra le dimanche 1er février, au Hall Cartier, à compter de 14h. «La cérémonie comme telle va durer environ une demi-heure», indique Lucie Allard.

B.B.

VITE LU, VITE SU

Ile-des-Chênes — Pour la première fois, le carnaval d'Ile-des-Chênes pourrait couronner un Roi après une longue série de Reines.

En effet, Kevin Vandersteen est le premier garçon à participer à cette compétition qui l'oppose à trois autres candidates: Francine Leclaire, Hazel Mestdagh et Rena Roeland.

«C'est à peu près temps qu'Ile-des-Chênes ait un Roi plutôt qu'une Reine à son carnaval», lance Kevin Vandersteen, qui a bien conscience d'avoir ouvert une brèche: «Je pense que l'année prochaine il y aura plus de garçons qui participeront».

En attendant la surprise du couronnement qui aura lieu samedi soir (*voir le calendrier provincial*) Kevin Vandersteen assure que «c'est bien le fun de concourir».

Tous les profits du carnaval sont destinés à l'entretien et aux réparations de l'aréna d'Ile-des-Chênes.

LES PETITES ANNONCES

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle





"À qui la poche???"

C'est un secret pour personne. Certaines paroisses sont riches à craquer, d'autres crèvent de faim!



Claude BLANCHETTE

Malheureusement, les paroisses riches deviennent plus riches alors que les communautés pauvres doivent emprunter et se saigner afin d'arriver à «boucler dans le noir».

Si cette dernière situation se réalise dans quelques communautés dans la province manitobaine, force nous est de constater qu'elle est monnaie courante dans des centaines, voire des milliers, de paroisses dans les pays moins fortunés.

Ici, nous sommes plutôt dans la catégorie des paroisses «riches»... les comptes en banque et les certificats à terme en sont un rappel discret.

C'est alors que nous, les baptisés, devons nous poser la question du «superflu». Que faire avec tous ces argents qui dorment-à-intérêt dans les Caisses et dans les banques? Les garder pour les «au-cas-où» ou les faire servir, sans nécessairement les remettre au premier venu, à d'autres communautés de croyants?

Si plusieurs moyens nous sont donnés à nous les baptisés pour promouvoir cette communion dans la charité, un de ceux-ci demeure nos offrandes en argent.

Tout don d'argent que nous faisons à notre paroisse est en même temps un don fait à l'ensemble de l'Église, un don qui nourrit en quelque sorte la communion dans la charité avec toutes les autres paroisses.

Ecclésiale

Un don n'est jamais fermé sur lui-même, sinon il n'est plus «don»! Si je tiens à contrôler absolument les argents que je donne, avouons que je ne les «donne» pas... je les retiens et je veux les utiliser à mes propres fins. Par contre, un véritable don est en même temps un geste de confiance. Je donne de l'argent et je fais confiance. C'est dans ce dernier sens et uniquement dans ce sens que nous pouvons parler d'une participation financière véritablement ecclésiale.

Je suis d'Église lorsque j'agis dans l'esprit de l'Église. Il s'ensuit donc que tout don est en même temps un don à la paroisse, un don au diocèse et aux autres communautés de croyants et un don à l'Église universelle.

Si ceci est vrai des «dons» individuels, combien plus est-ce vrai pour les «dons accumulés». Certes, ces argents ont été donnés par des gens de la paroisse. Certes, ils sont le fruit du labeur des uns et des autres, du bénévolat de centaines, de l'invention ingénieuse de moyens pour combler les déficits.

Mais ces argents, tout en demeurant «propriété» de la communauté locale d'où ils proviennent, ne pourraient-ils pas servir à d'autres, dans un partage tout empreint de charité et de désintéresser? N'est-ce pas dans un esprit similaire que les communautés francophones se sont données des Caisses Populaires pour subvenir aux besoins des leurs?

Le problème est de taille. Tout humain que nous sommes, nous n'acceptons pas facilement de nous départir du «contrôle» de ce que nous reconnaissons à juste titre comme étant «nôtre».

Mais en Église, le «nôtre» est plus que le «mien et le tien»... le «nôtre» est Église. Et l'Église c'est grand, et l'Église c'est bien des baptisés!

Alors, «à qui la poche???»

VIE SOCIALE

Roger Pierre Joseph Meyer, fils d'Auguste Meyer et d'Odile (née Bellec), de Notre-Dame-de-Lourdes, décédé le 22 janvier à l'âge de 20 ans.

Léo Nault, époux d'Hélène (née Audette), de Saint-Boniface, décédé le 19 janvier à l'âge de 55 ans.

Josephine Marie Turcotte (née Gendron), de Lorette, décédée le 19 janvier à l'âge de 97 ans.

Aline Gareau (née Blanchette), épouse de Laurier Gareau, de Saint-Laurent, décédée le 21 janvier à l'âge de 75 ans.

Marcel Graveline, époux de Lise (née Vallée) de Saint-Vital, décédé le 20 janvier à l'âge de 66 ans.

Gérard Gratton, de Saint-Boniface, décédé le 25 janvier à l'âge de 60 ans.

Camille Turenne, époux d'Alyette (née Lavoie), de Saint-Boniface, décédé le 22 janvier à l'âge de 57 ans.

Françoise Boisselle (née Vachon), épouse de feu Lucien Boisselle, de Winnipeg, décédée le 26 janvier.

Josaphat Norbert DesLauriers, de Winnipeg, décédé le 26 janvier à l'âge de 70 ans.

Vital A. Gatin, époux de feue Marie Gatin, anciennement de Grande Clairière (Manitoba), de Saint-Boniface, décédé le 26 janvier à l'âge de 86 ans.

Michelle Marie-Ange Lavallée, fille d'Arnold et de Lucienne Lavallée, de Winnipeg, décédée le 25 janvier à l'âge de 19 mois.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue EMILIA LAPORTE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, au 200-170, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 27e jour de février 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de janvier 1987.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Journaliste: Daniel TOUGAS
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphistes: Denis ST. JEAN, René LANTHIER
Secrétaire-comptable: Francine LABOSSIÈRE
Secrétaire relationniste: Jacqueline CHAPUT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

L'étude du lien Presse-Ouest/SFM

5 grands principes arrêtés

Le comité de présidents chargé d'étudier la relation Presse-Ouest/SFM a établi 5 principes de base lors de sa 3e réunion, lundi 26 janvier.

Le secrétaire du comité (*et directeur général de la SFM*), René Fontaine, a apporté les précisions suivantes sur ces principes qui doivent gouverner le fonctionnement du journal.

- **La Liberté doit être publiée en français.**
- **Le contrôle doit être exercé par la communauté.** («Ils se sont entendus sur le fait que la communauté devait avoir le contrôle sur la destinée du journal. Ils n'ont cependant pas tranché d'une manière claire et nette si le mot communauté voulait dire abonnés, sociétaires ou la communauté de tous les Manitobains d'expression française»)
- **L'imputabilité côté financier et contenu doit être directe.** («Ils trouvaient que Presse-Ouest devait répondre à la communauté directement et non à travers une tierce partie»).
- **La vocation du journal doit être axée sur la promotion et le développement de la communauté.**
- **Le journal doit avoir une autonomie administrative, financière et par rapport à la politique institutionnelle.** («Il faut que la structure soit autonome des organismes franco-manitobains»)


Reste à trancher d'une manière claire et nette si le mot communautaire voulait dire abonnés, sociétaires... (Photo prise à la réunion du 18 novembre 1986)

Ont participé à la discussion: Maurice Gauthier, René Piché, André Fréchette, Léo Robert, Albert Lepage, Rhéal Teffaine, et Gilbert Sabourin. Étaient excusés: Réal Sabourin, Maurice Péloquin et Michel Lagacé.

La prochaine réunion du comité a été fixée au mardi 10 février. L'étape qui reste à franchir, selon le secrétaire du comité, c'est de «voir si des modifications à Presse-Ouest pourraient permettre de mieux respecter les principes définis».

Rappelons que la mise sur pied de ce comité a fait suite à l'assemblée générale de la SFM tenue le 18 novembre. Une solide majorité des 250 personnes présentes s'était alors prononcée contre la vente du journal à des intérêts privés, comme la SFM le recommandait.

La dernière

Le mandat du comité: déterminer la problématique (*les relations structurelles entres la SFM et son journal*) et recommander une ou des options.

René Fontaine croit que les membres du comité «espèrent que la prochaine réunion sera la dernière». Notons enfin que le président de la SFM avait souhaité que le comité puisse arriver à ses recommandations à la fin janvier pour «les publier suffisamment à temps et permettre une réflexion des membres.»

Bernard BOCQUEL

VERS UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ...

les 6 et 7 mars 1987 au RAMADA INN,
1824, chemin Pembina, Winnipeg (Manitoba), R3T 2G2

Les faits saillants de la réunion...

Vendredi soir:
"Bières et Saynètes"

Oui, oui, à la réunion annuelle de la SFM. Viens rire et te divertir tout en écoutant des saynètes présentées par des organismes francophones, partager un pichet de bière et jaser à ton goût!!!

Samedi matin et après-midi:
"Les ateliers"*

1. PRESSE-OUEST: le dossier brûlant en 1986. Viens soumettre tes recommandations sur l'avenir de La Liberté.
2. BILAN 1986-87: Que fait la SFM, ton association francophone? Revois la programmation et les résultats atteints en 1986-87 afin de dire ton mot sur la programmation 1987-88.
3. LA SFM DE L'AVENIR: Avons-nous encore besoin de la SFM en 1987? Qui peut être membre de la SFM? Viens donner ton "input" face à la transformation de cette société.
4. PROGRAMMATION 1987-88: Une courte présentation aura lieu sur les priorités en 1987-88.

*** voir section ateliers**

Samedi midi:
Le cercle d'idées!

1. **"Les fleurs et les citrons."** Viens donner ton appréciation ou partager tes frustrations! Ça promet d'être très excitant!
2. **Le point sur les États généraux.** Quel est ce projet? Où en sommes nous rendus? Que peut-on attendre en 1987 de ce dossier? Viens poser tes questions.
3. **Nouveautés 86-87.**
   - Viens voir le vidéo de l'année, Hart-Rouge.
   - Viens assister au lancement du nouveau livre sur l'histoire des écoles de St-Léon intitulé "Un siècle d'éducation".
   - Viens visionner une nouvelle production de l'ONF.
   - Viens visiter les kiosques et jaser avec les groupes franco-manitobains oeuvrant pour notre communauté.

ÉLECTIONS 1987 -
c'est ton affaire!

Qui te représente? Qui devrait assumer le leadership de la communauté? Les membres du Conseil d'administration exercent un grand POUVOIR donc, sois-y afin d'accorder ton vote aux candidats de ton choix!...

PRIX, PRIX, CERTIFICATS...
qui seront les lauréats en 87?

Les PRIX RIEL décernés à chaque année lors du banquet de clôture sont votre choix. Si tu désires rencontrer les lauréats de 1986, sois des nôtres au banquet le samedi 7 mars.

LES ATELIERS

10h30 - 12h15 Presse-Ouest Ltée

La deuxième manche de la question sur La Liberté qui a été discutée à l'Assemblée générale spéciale le 18 novembre 1986. Un comité spécial composé d'anciens présidents de la SFM et de Presse-Ouest Ltée s'est penché sur cette question contentieuse. Ils vous informeront des difficultés que présente la structure administrative actuelle et des possibilités de modification qui pourraient améliorer la situation.

Viens décider.

10h30 - 12h15 Bilan 86-87

Cet atelier vous fera connaître les réalisations de la SFM en 1986-87. Vous pourrez questionner ceux qui ont pris les décisions. On vous informera du suivi qui a été fait aux recommandations de l'assemblée générale en 1986 ainsi qu'aux propositions formulées par le comité d'étude de la SFM (comité des communications) et présentées l'an dernier.

On vous fera connaître où sont rendus les dossiers de la SFM.

Viens voir.

14h00 - 16h00 La SFM de l'avenir

L'atelier principal de l'assemblée annuelle a pour but de connaître les intentions des membres de la SFM quant au rôle que doit jouer l'organisme porte-parole des Franco-Manitobains. Nous tenterons de préciser les besoins auxquels doit répondre la SFM et discuter de la façon dont elle s'y prend pour atteindre ses objectifs.

En deuxième lieu, on verra si la structure administrative actuelle suffit ou si elle doit être modifiée. Enfin on lancera le débat sur la question de la langue versus la culture. Doit-on s'efforcer d'intégrer les ethnies d'expression française et les francophiles qui sont de plus en plus nombreux?

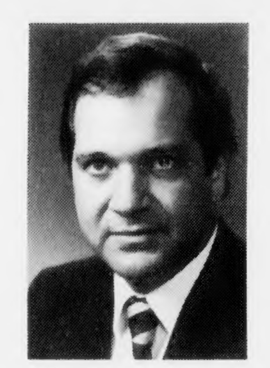
Viens nous le dire.

16h30 - 17h00 Programmation 87-88

Cet atelier vous informera des priorités et des moyens proposés pour atteindre les objectifs de la Société en 1987-88.

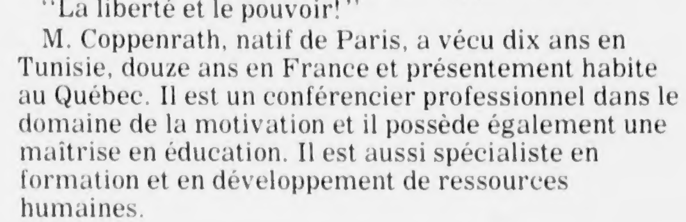
Viens t'informer.

INVITÉS



ORATEUR INVITÉ:
L'Honorable Bernard Valcourt

Ministre d'État à la petite entreprise et au tourisme. Né en 1952, M. Valcourt est diplômé en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick. M. Valcourt discutera du développement économique et nous lancera des défis à ce sujet d'après sa perspective nationale des communautés francophones du pays.



CONFÉRENCIER: Robert Coppenrath

"La liberté et le pouvoir!"

M. Coppenrath, natif de Paris, a vécu dix ans en Tunisie, douze ans en France et présentement habite au Québec. Il est un conférencier professionnel dans le domaine de la motivation et il possède également une maîtrise en éducation. Il est aussi spécialiste en formation et en développement de ressources humaines.



ANIMATEUR: Paul Therrien

Paul est un animateur dynamique avec des idées pratiques. Il est présentement directeur de formation pour la chaîne "Mother Tuckers". Il est un ancien président de l'association des enseignants franco-ontariens et il a été directeur des ressources humaines pour VS Services Ltée, la plus grande compagnie de gérance de services alimentaires au Canada. En plus d'animer la session "Les fleurs et les citrons", Paul assurera le déroulement efficace de la 18e assemblée annuelle de la SFM.

INSCRIPTION

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
le vendredi 6 mars et le samedi 7 mars 1987
RAMADA INN - 1824, chemin Pembina - Winnipeg (Manitoba) - R3T 2G2

Nom: ______________________ Téléphone: ____________

Adresse: ______________________ Code postal: ____________

Cocher votre choix

Assemblée annuelle au complet: bières et saynètes, orateur invité, conférencier, congrès, dîner et banquet

- ☐ Membres 30,00$
- ☐ Jeunes (16 - 24 ans) 20,00$
- ☐ Observateurs (sans carte de membre) 35,00$
- ☐ Vendredi soir seulement, goûter inclus (bières et saynètes) 5,00$
- ☐ Samedi seulement - Congrès et dîner 6,00$
- ☐ Samedi seulement - Congrès, dîner et banquet 25,00$

N.B.: Carte de membre incluse avec inscription (2,50$)

DATE LIMITE PRÉ-INSCRIPTION:
le 25 février 1987

Pour plus de renseignements, contactez la SFM au 233-4915.

Cochez l'atelier de votre choix au verso.

HORAIRE

le vendredi 6 mars 1987

19h00 - Inscriptions
20h00 - Mot d'accueil par le président de la SFM, Réal Sabourin
20h15 - Animation avec Paul Therrien
21h00 - Bières et Saynètes
22h30 - Soirée dansante

le samedi 7 mars 1987

8h30 - Inscriptions
9h00 - Mot de bienvenue
Élection du président d'assemblée
Adoption de l'ordre du jour
Adoption du procès-verbal de l'assemblée de 1986
Adoption du rapport financier
Amendements aux règlements généraux
10h00 - Rapport du président
10h15 - PAUSE
10h30 - Ateliers
- Presse-Ouest ou
- Bilan SFM

11h00 - Clôture des nominations
11h45 - Plénière
12h15 - Dîner
LE CERCLE D'IDÉES!
13h30 - Conférencier
14h00 - Atelier:
La SFM de l'avenir
15h30 - Plénière
16h00 - PAUSE
16h15 - Rapport du Comité des candidatures
Élection du président d'élection
Discours des candidats
Élections
16h30 - Programmation 1987-88
17h00 - Résultats d'élections
18h30 - Cocktails
19h30 - Banquet
Orateur-invité
Prix Riel et autres présentations
Musique d'ambiance jusqu'à 22h00

INSCRIPTION

Cocher votre choix

Choix d'ateliers:
le samedi 7 mars de 10h30 - 11h45
☐ Presse-Ouest
☐ Bilan SFM

N.B.: Durant l'après-midi, il y aura un seul atelier sur **"La SFM de l'avenir"**.

Chambres d'hôtel: Des chambres d'hôtel à vos frais sont disponibles au Ramada Inn en composant le **269-7700**.

Date limite pré-inscription:
le mercredi 25 février 1987

Service de garderie:
(enfants jusqu'à 12 ans)
Désirez-vous un service de garderie? oui ☐ non ☐
Si oui, combien d'enfants? ☐
Âges: ....., ..., ..., ..., ...

Quand? ☐ Vendredi soir
☐ Vendredi soir et samedi
☐ Samedi, journée seulement
☐ Samedi soir

Coût: 5$ par enfant ou 12$ par famille (seulement le repas du samedi midi est inclus)

N.B.: S'il n'y a pas suffisamment de demandes, la garderie sera annulée!

Adressez le chèque et la formule d'inscription avec votre choix d'atelier à:

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
C.P. 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Téléphone: 233-4915.

Vers une nouvelle société...

Assemblée annuelle de la

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE



Supplément à La Liberté du 30 janvier 1987